



HAL
open science

Linguistique et sociologie

Eliseo Veron

► **To cite this version:**

Eliseo Veron. Linguistique et sociologie : vers une logique naturelle des mondes sociaux. Communications [EHESS], 1973, 20, pp.246-278. halshs-01482854

HAL Id: halshs-01482854

<https://shs.hal.science/halshs-01482854>

Submitted on 3 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Eliseo Verón

Linguistique et sociologie Vers une « logique naturelle des mondes sociaux »

Postface

I

De quoi s'agit-il, au juste, dans ce numéro de *Communications*? Je voudrais proposer ici, à cette question, une réponse qui n'est sans doute ni la seule possible ni la plus évidente.

Pour mieux la situer, il me semble devoir être noté que, indépendamment du contenu de la réponse, il y a deux façons différentes d'envisager l'ensemble des articles qui composent ce numéro. Tout d'abord cet ensemble constitue une sorte d'échantillon du travail qui est en train de se faire dans plusieurs domaines : en linguistique (première partie); dans le domaine encore très confus et mal défini de l'« analyse du discours » (deuxième partie); et, enfin, dans un secteur assez particulier de la sociologie (troisième partie). Or, même en les considérant ainsi, on s'aperçoit que, d'une manière ou d'une autre, tous les articles concernent des problèmes qui mettent en jeu le langage ou, tout au moins, qu'ils se penchent sur des fragments de langage pour parler d'autre chose. A ce niveau, il serait possible de s'engager dans des commentaires sur les problèmes spécifiques traités par chaque auteur par rapport à la situation actuelle dans son domaine, et même de signaler des ressemblances et des différences, puisque, à l'intérieur de son champ de recherche, chaque auteur se place dans une perspective qui lui est propre.

Pour comprendre, cependant, pourquoi ces articles se trouvent ici rassemblés, il est nécessaire de définir, me semble-t-il, un niveau d'analyse tout à fait différent. C'est un peu comme si, ayant été tous invités à dîner pour raconter leurs activités, ils s'apercevaient au milieu de la soirée qu'ils sont en train d'être les « sujets » d'une expérience d'une tout autre nature. En tant que simples « sujets », on ne leur aurait pas expliqué le but de l'expérience, mais seulement donné la consigne : « Limitez-vous à parler de ce que vous faites. »

Bien que la comparaison soit quelque peu grotesque, elle renferme malgré cela un grain de vérité. Je me propose de formuler ici une invitation à considérer ces articles comme *matière d'un travail à faire*, à les prendre comme point de départ d'une réflexion possible. Ce travail et cette réflexion dépassent largement le cadre des problèmes spécifiquement analysés dans chaque article, puisqu'ils concernent *certains aspects de la nature et du fonctionnement des phénomènes idéologiques*.

Voici donc une réponse qui pourra surprendre, s'agissant d'un recueil où le terme même d'idéologie n'est guère utilisé. Qu'il me soit simplement permis de montrer quelles sont les questions que je me suis posées moi-même en lisant certains textes (dont ceux qui composent le présent numéro constituent un échantillon), et comment ces questions peuvent être suscitées à propos des relations actuelles entre la linguistique et la sociologie.

Il faudrait, tout d'abord, définir la nature du travail dont je viens de parler. Son point de départ se situe dans un double intérêt pour les phénomènes discursifs et pour les phénomènes idéologiques, autrement dit, pour le « mode d'existence » de l'idéologique au sein des discours. Une formulation de ce genre, étant donné sa généralité et l'imprécision des termes, est de toute évidence insuffisante. Mais il me semble important de cerner, d'abord, l'ensemble du domaine à l'intérieur duquel une telle formulation se place. Voici une énumération minimale de quatre objectifs, ordonnés du plus ambitieux au plus modeste :

(1) Constitution d'une théorie des processus superstructureaux, comme partie essentielle de la théorie globale des modes de production et donc du fonctionnement des diverses formations sociales.

(2) Constitution d'un appareil conceptuel nous permettant de décrire les processus de signification (discursifs et extra-discursifs¹) comme *processus de production* (de sens), c'est-à-dire comme *travail social* à l'intérieur de l'ensemble productif d'une société donnée ou d'un type de société.

(3) Constitution d'un appareil conceptuel nous permettant de décrire les *processus de production sociale de discours*². Cet appareil serait à son tour une partie centrale de celui mentionné en (II).

(4) Détermination des conditions qui doivent être satisfaites par l'appareil conceptuel dont il est question dans (III), pour que ce dernier soit, le moment venu, un instrument adéquat d'analyse par rapport à (II) et à (I).

Cette dernière formulation laisse peut-être déjà deviner quelle est mon évaluation de l'état actuel de cette problématique. La théorie à laquelle je fais allusion dans (I), ainsi que les appareils conceptuels dont il est question dans (II) et (III), n'existent pas, sauf sous forme d'intentions ou de projets (donc sous forme imaginaire) énoncés par le moyen de discours de nature purement spéculative, c'est-à-dire sous forme d'hypothèses impossibles à mettre à l'épreuve de la réalité empirique. Après cette évaluation purement négative, voici maintenant l'hypothèse positive : *moyennant un certain travail* (dont il s'agit de discuter la nature), il est déjà possible d'amorcer le développement de (IV). Donc, parmi les objectifs énumérés, (IV) est, à mon avis, le seul dont il puisse être sérieusement question à l'heure actuelle. (Je n'ai pas la moindre intention de nier la possibilité, et même la nécessité, d'un travail à prédominance idéologique — dans le cadre de la lutte politique, par exemple — sur n'importe lequel des quatre domaines ainsi caractérisés, et aussi, bien entendu, sur d'autres domaines encore plus

1. Dans ce travail, je réserve les termes « discours » et « discursif » aux phénomènes qui ont lieu à l'intérieur de la matière signifiante linguistique, ce qui ne veut pas dire — loin de là — que cette dernière soit la seule matière signifiante porteuse d'idéologie au sein du social. Mais nous n'allons nous occuper ici que du langage et de ses rapports à l'action. Pour une première approche à l'étude d'autres matières signifiantes, voir E. VERÓN « Pour une sémiologie des opérations trans-linguistiques », *VS. Quaderni de studi semiotici*, n° 4.

2. « Discours » : ici, au pluriel.

problématiques. L'évaluation que je viens de faire concerne exclusivement la production de connaissances.)

L'ordre de cette énumération doit être interprété dans un sens « faible », c'est-à-dire qu'il concerne les conditions concrètes du travail par rapport à la totalité de chaque domaine, considéré dans toute sa complexité, plutôt que des principes « théoriques » : l'ordre n'implique pas l'idée que le développement détaillé et complet d'un domaine est une condition *sine qua non* pour se donner l'objectif « suivant ». En fait, la formulation même de (IV) indique qu'il est nécessaire d'avoir déjà des hypothèses et des concepts qui concernent (I) pour amorcer le parcours vers le plus modeste des quatre objectifs. Mais une chose est de disposer d'hypothèses, d'orientations générales, de modalités particulières, de poser les problèmes, et une autre, bien différente, est de pouvoir donner aux hypothèses sur les phénomènes superstructureaux la forme qu'elles doivent avoir pour pouvoir décider de leur valeur de vérité. Pour cela, il nous faut une théorie constituée et fortement intégrée, à tous ses niveaux d'abstraction. Or, il me semble évident que cette théorie n'existe nulle part.

Délimité dans ce contexte, l'objectif (IV) ne concerne qu'une partie de l'ensemble constitué par les phénomènes idéologiques, à savoir ces derniers dans la mesure où ils « traversent » les discours. J'espère cependant pouvoir montrer que, même délimité de la sorte, un tel domaine de recherche implique déjà nécessairement l'élaboration d'hypothèses sur des phénomènes non discursifs.

Ce qui précède n'a de sens que pour ceux qui se posent comme objectif (si lointain qu'il puisse paraître à l'heure actuelle), d'aboutir à une analyse de l'idéologie dans les discours capable d'aller au-delà de cette « lecture » purement interprétative des textes, qui a toujours existé en tant que *pratique*. Cette pratique a donné parfois, bien entendu, des résultats remarquables. Une lecture « intelligente » des textes semble être une des conditions essentielles de tout bon travail d'historien. Les sociologues aussi sont obligés de faire régulièrement ce genre de lecture. Et chacun de nous, en tant que membre d'une société, a aussi une compétence de ce type : elle fait partie du bagage cognitif qui nous définit en tant qu'« acteurs sociaux ». Le problème est donc ailleurs. Il ne faut pas se leurrer sur l'apparence de trivialité de cette remarque : dans la mesure où l'on se propose dans ce domaine un objectif systématique (c'est-à-dire d'aboutir à la fois à une théorie et à une technique de manipulation des textes), ce qui vient d'être dit a des conséquences par rapport aux objets empiriques sur lesquels peut porter une recherche. Il serait contradictoire de se proposer cet objectif systématique et, en même temps, de vouloir faire l'étude, par exemple, du rôle de l'idéologie positiviste dans la constitution de la théorie psychanalytique. Ces deux objectifs seraient, à l'heure actuelle, incompatibles : si c'est le dernier qui nous intéresse (et c'est, bien entendu, un objectif tout à fait légitime), nous n'avons d'autre instrument que la pratique intuitive de la lecture. Ce qui veut dire que tout dépend du talent que nous sommes capables de déployer, à l'occasion, pour décrire un système idéologique déterminé à partir d'un certain nombre de textes. Il est donc important, chaque fois, de mesurer la distance entre les exigences méthodologiques et les exigences imposées par un objet empirique dont la pertinence peut découler de considérations sociologiques, historiques ou autres.

En somme, (IV) n'est qu'une allusion à la stratégie qu'il nous faut définir pour arriver à (III). Voici le genre de questions auxquelles l'appareil conceptuel mentionné dans (III) serait censé répondre : Quel est le rôle des mécanismes idéologiques dans la production-consommation des discours ? Quel est le rapport

entre l'analyse idéologique d'une séquence discursive et d'autres niveaux d'organisation du discursif comme ceux qui semblent être l'objet de l'analyse linguistique (syntaxe, sémantique) ? Quel est le rapport entre cette théorie de l'« idéologie discursive » et le domaine de la sociologie, tel qu'il existe ? Comment concevoir le passage entre l'analyse des discours et les concepts, plus globaux, sur le fonctionnement des formations sociales où ces discours sont produits et transmis ? On peut faire une longue liste de questions de ce genre, questions auxquelles, me semble-t-il, il n'est pas encore possible d'apporter des réponses, mais seulement, peut-être, de les préparer en se demandant *comment se mettre en condition de pouvoir y répondre*. La stratégie dont il est question dans (IV) concerne justement ce problème.

Cette stratégie comporte, me semble-t-il, deux tâches initiales et complémentaires : a) une analyse de la pratique scientifique dans le domaine de la recherche sur les langues naturelles (je parlerai dans ce qui suit de « linguistique » tout court, mais il faudra tenir compte aussi de domaines adjacents comme par exemple celui de la « philosophie du langage ») ; b) une analyse de la pratique scientifique dans le domaine de la sociologie. La tâche proposée dans (IV) consiste donc d'abord dans un travail de construction de théorie ayant comme cadre général les discours actuellement produits par la linguistique d'une part, par la sociologie d'autre part. Il ne faudra pas perdre de vue, chemin faisant, les conditions qui découlent de (III), (II) et (I). On y reviendra.

Il suffit d'amorcer cette double analyse pour faire une première constatation inquiétante : la linguistique débouche, de plus en plus clairement, sur des problèmes sociologiques, et la sociologie découvre, au cœur même de sa démarche théorique de base, les problèmes du langage. Autrement dit : les linguistes sont en train de faire de la sociologie, et les sociologues sont en train de faire de la linguistique ; les uns et les autres, dans la plupart des cas, « à l'état sauvage ». C'est par le moyen de cette double lecture (par définition interstitielle et peu commode dans la répartition actuelle des rôles universitaires) qu'on peut faire apparaître les contours imprécis d'un domaine (provisoirement) homogène : celui de la production sociale des discours, faisant partie à son tour d'un champ plus vaste, celui de la production sociale du sens, objet même d'une théorie générale des superstructures.

Il faut maintenant indiquer quelles pourraient être les bases de ce double travail d'analyse de la pratique des linguistes, d'un côté, et de la pratique des sociologues, d'un autre côté. Il est évidemment impossible de faire ce travail dans les limites de cet article. Il est donc également impossible d'en présenter ici une véritable justification, puisque la légitimité d'un travail de ce genre ne se montre au fond qu'en le faisant.

Dans ce qui suit, je voudrais plutôt formuler les conclusions auxquelles je suis moi-même arrivé sous forme d'« hypothèses de lecture ». Ces hypothèses touchent à des questions extrêmement complexes qui ne peuvent pas être tranchées en quelques pages. Autour de chacune d'entre elles, de longues discussions ont donné naissance à une énorme littérature qui ne cesse de s'accroître. Ma seule ambition est donc qu'on me concède la plausibilité et l'intérêt éventuel de mes conclusions, en tant qu'hypothèses et par rapport aux problèmes que je viens d'évoquer.

II. HYPOTHÈSES DE LECTURE (I) LA DÉMARCHE LINGUISTIQUE

Les problèmes qui nous concernent relèvent d'une question fondamentale, celle de la nature et du rôle des présupposés sur le social à l'intérieur de la théorie linguistique. Il faut souligner d'abord que ces présupposés ont toujours été présents. Certains d'entre eux sont apparus « à la surface » lors de la *première fondation* (celle de Saussure) : je veux dire par là que le « sociologisme » saussurien était explicite. Cependant, les présupposés qui se sont ainsi manifestés étaient loin d'être les plus importants. On pourrait même dire que ce « sociologisme » explicite a été une sorte de « déclaration de principes » sans conséquences théoriques profondes. En effet, après cette proclamation sociologiste (qui n'est peut-être que le décor du vrai support de l'opération saussurienne, à savoir la machine positiviste, qui a rendu possible cette première fondation), les linguistes se sont mis au travail sans y plus songer. Ce décrochement rapide de la linguistique par rapport à la problématique « sociale » a engendré, on le sait, le premier produit de la pratique des linguistes, le principal résultat concret de l'héritage saussurien : la phonologie, avec son expansion ultérieure, le « structuralisme ». Cependant, les présupposés (non manifestés) sur le social ne cessaient pas d'être présents et de travailler du dedans, si l'on peut dire, l'appareil conceptuel que les linguistes étaient en train de se donner, sans se manifester pour autant à aucun moment : ces présupposés accomplissaient un travail « silencieux ». Leur fonction consistait surtout à maintenir « en repos » certains problèmes de base, non résolus. Ce qui n'empêchait pas du tout le développement de la linguistique, bien au contraire, la pratique des linguistes se poursuivait en d'autres lieux : elle ne touchait pas, pour le moment, ces problèmes.

L'heure de leur réveil sonna à partir de la *seconde fondation* (celle du transformationalisme). Cette deuxième fondation, qui se développe à l'heure actuelle, n'est pas plus que la première, exempte de contradictions. C'est d'ailleurs toujours le cas. D'autre part, les circonstances de sa constitution et de son développement la rendent très différente de la première — ne serait-ce que parce que la première existait déjà — et aussi la nature de l'horizon idéologique qui la nourrit. Quoi qu'il en soit, cette deuxième fondation a produit des secousses à tous les niveaux de l'appareil théorique de la linguistique. L'une des conséquences de ces secousses a été, justement, le fait que certains des présupposés sur le social (mais, cette fois, parmi les plus décisifs) ont commencé à remonter vers la surface. Cela se produit donc, paradoxalement, au moment même où la linguistique semble avoir choisi un compagnon de route tout à fait différent : la psychologie ; au moment même où la linguistique essaye de déplacer tout le poids de la vérification de sa théorie sur les psycholinguistes ; au moment, enfin, où elle voudrait devenir innéiste.

Il s'agit donc de repérer les endroits où ces présupposés sur le social commencent à se laisser deviner, à percer la surface apparemment a-sociologique de la linguistique des années soixante ; c'est-à-dire les endroits où, du fait que certains présupposés sont devenus plus manifestes, qu'ils ont été, si l'on peut dire, « touchés comme en passant », l'on trouve quelque chose qui a été « laissé à découvert » : des problèmes de base, non résolus, liés à des hypothèses implicites concernant le social, qui leur servaient jusque-là de « bouchons ». Mes hypothèses de lecture concernent, en gros, l'horizon constitué par la deuxième fondation,

bien que cet horizon ne soit lui-même compréhensible que comme un rapport entre deuxième et première fondations. Au début proprement chomskyen (la « théorie standard »), il faut ajouter d'autres développements, déclenchés par la théorie chomskyenne (comme la « sémantique générative ») ou venus d'ailleurs (comme celui de l'« école analytique anglaise ») ou encore influencés par certains concepts de base introduits par le transformationalisme, mais poursuivant une démarche autonome.

Je vais donc parcourir une liste de « symptômes », liste qui ne prétend d'ailleurs ni à l'originalité ni à l'exhaustivité. Il faut seulement tenir compte du fait que ce sont des aspects étroitement liés les uns aux autres, et dont l'ensemble constitue l'image, encore très confuse, d'un processus en cours. Ce processus enferme en lui, me semble-t-il, une transformation assez radicale de l'objet théorique de la linguistique ; et peut-être (qui sait ?) l'annonce d'une troisième fondation.

a) La limite syntaxe/sémantique et la nature du « sémantique »

Les premières difficultés sont apparues à partir du moment où, à l'intérieur du transformationalisme, on a commencé à se pencher sur cet aspect de la théorie que, dans l'étape initiale, on avait laissé de côté : le « composant sémantique ». On sait que, sous sa première forme (si l'on peut dire, « pré-standard »), la théorie chomskyenne était décidément une théorie « à prédominance syntaxique ». Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les considérations finales sur la sémantique dans *Syntactic structures*, qui date de 1957. Après avoir développé tous ses arguments contre l'introduction d'hypothèses sémantiques dans la construction de la grammaire, Chomsky disait : « Reste qu'on ne peut ignorer le fait qu'il y a des correspondances entre les traits sémantiques et formels. Ces correspondances devraient être étudiées dans le cadre d'une théorie du langage (*language*) plus générale qui comprendrait, comme sous-parties, une théorie de la forme linguistique et une théorie de l'utilisation de la langue (*a theory of the use of language*). (...) Ayant déterminé la structure syntaxique de la langue (*of the language*), nous pouvons étudier la façon dont cette structure syntaxique est mise en œuvre dans le fonctionnement réel de la langue (*in the actual functioning of language*). Une étude de la fonction sémantique (...) pourrait constituer une étape raisonnable vers la réalisation d'une théorie des relations entre la syntaxe et la sémantique. En fait, nous avons indiqué (...) que les corrélations entre la forme et l'utilisation de la langue peuvent même fournir certains critères grossiers de la validité d'une théorie linguistique et des grammaires auxquelles elle conduit. » Et un peu plus loin : « Pour comprendre une phrase, nous devons avoir bien d'autres connaissances qui dépassent l'analyse de cette phrase à chaque niveau linguistique. Nous savons connaître aussi la référence et le sens des morphèmes ou des mots qui la composent ; naturellement, on ne peut pas attendre sur ce point un grand secours de la grammaire. Ces notions constituent le domaine de la sémantique¹. »

1. N. CHOMSKY, *Syntactic structures*, La Haye, Mouton & Co, 1957, p. 102-104. Dans la traduction française (*Structures syntaxiques*, Paris, Édit. du Seuil, 1969), p. 111-112 et 113. Bien que nous suivions cette traduction, nous avons mis entre parenthèses des expressions du texte anglais, parce qu'il y a une variation dans la traduction du mot *language* (rendu parfois comme « langage » et parfois comme « langue ») qui ne me semble pas justifiée. A ce moment de la formation de la pensée chomskyenne (1957) il est un peu arbitraire, à mon avis, de rapprocher certains des emplois du terme anglais *language*, chez Chomsky, de la notion « européenne » de « langue ». Il me semble surtout

En 1957, Chomsky semble bien penser que les problèmes sémantiques sont en jeu au niveau concret de la « compréhension » des phrases, c'est-à-dire au niveau où il s'agit justement de l'« utilisation » du langage; il semble donc repousser la sémantique vers ce qu'il appellera plus tard la « performance », c'est-à-dire vers le troisième terme de la tripartition sous-jacente (il ne faut pas l'oublier), la « pragmatique », concernant précisément l'utilisation d'un système linguistique donné. Cependant, et bien que le partage soit apparemment clair (théorie de la forme d'un côté — c'est-à-dire la grammaire entièrement non sémantique — et théorie de l'utilisation de l'autre), une remarque en note évoque la théorie de Goodman « qui revient à reformuler une partie de la théorie du sens dans les termes beaucoup plus clairs de la théorie de la référence »; ce qui veut dire que « la notion de sens des mots peut, au moins en partie, être réduite à celle de référence des expressions contenant ces mots »¹.

Remarque qui peut être interprétée, me semble-t-il, de deux façons : a) ou bien la sémantique relève en partie d'une théorie dénotative de la référence et « en partie » d'une théorie de l'utilisation du langage (cette répartition restant obscure), ou bien b) la théorie de la référence est elle-même « une partie » de la théorie de l'utilisation du langage, c'est-à-dire de la pragmatique. Cette dernière interprétation n'est pas absurde, étant donné que Chomsky s'était déjà prononcé contre l'utilité, pour la linguistique, d'une sémantique formelle à la manière de Carnap². Il suffit pour le moment, et puisque nous sommes à la recherche de « symptômes » de repérer cette ambiguïté qui touche le rapport sémantique-pragmatique.

Dans la première formulation de ce qu'on appelle aujourd'hui la « théorie standard », le champ des problèmes sémantiques devient une partie légale de la grammaire, sous le nom de « composant sémantique », bien que, comme on le sait, il s'agisse d'un composant « interprétatif », le seul composant « structural » étant le composant syntaxique. Cela veut dire que « toute l'information employée dans l'interprétation sémantique doit être présentée dans le composant syntaxique de la grammaire »³. Cette hypothèse donne lieu à un développement rapide de la « théorie standard », dans *Current issues in linguistic theory* (1964), *Topics in the theory of generative grammars* (1966), mais surtout dans *Aspects of the theory of syntax* (1965), de la part de Chomsky, tandis que les premières formulations systématiques du composant sémantique sont faites dans Katz et Fodor (« *The structure of a semantic theory* », 1963) et dans Katz et Postal⁴ (*An integrated theory of linguistic descriptions*, 1964).

que traduire « the actual functioning of language » par « le fonctionnement réel de la langue » est, pour dire le moins, douteux. En tout cas, le lecteur français doit être averti du fait que le terme anglais est toujours le même, à savoir, *language*.

1. *Ibid.*, p. 103 et 113, du texte anglais et du texte français, respectivement.

2. N. CHOMSKY, « Logical syntax and semantics », *Language*, 30, p. 230-237 (1954). En français dans *Langages*, 2, p. 42-57 (1966).

3. N. CHOMSKY, *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, M.I.T., 1965, p. 75. Dans la traduction française (*Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Édit. du Seuil, 1971), p. 109.

4. N. CHOMSKY, *Current issues in linguistic theory*, The Hague, Mouton & Co, 1964; *Topics in the theory of generative grammar*, the Hague, Mouton & Co, 1966; J. J. KATZ et J. A. FODOR, « The structure of a semantic theory », *Language*, 39, p. 170-210 (1963) = reproduit dans : Fodor et Katz (eds), *The structure of language*, N. J., Englewood

La « théorie standard » est, si l'on peut dire, idéologiquement cohérente : à une conception catégorielle-transformationnelle du composant syntaxique, s'ajoute une conception atomistique-sémique du composant sémantique. C'est cette combinaison qui permet de maintenir encore la distinction entre les deux composants d'une part, et la frontière entre sémantique et pragmatique, d'autre part. Le prix payé par la théorie Katz-Fodor est bien connu :

a) Bien qu'on prétende rendre compte des « anomalies » et « déviations » de nature sémantique, on se refuse à considérer le fait que, dans la plupart des cas, le contexte discursif est décisif pour l'interprétation d'une phrase quelconque. On y reviendra à propos de la limite phrase/discours.

b) On laisse de côté toute référence au contexte (non linguistique) de production des phrases, dans la mesure où tenir compte du contexte supposerait que la théorie prenne en charge une systématisation de la totalité de la connaissance empirique que le sujet possède du monde, ce qui est évidemment impossible. Cependant, cette connaissance du monde est réintroduite dans la théorie sous la forme d'une institution sociale, le dictionnaire, dont la structure et les fondements restent inexplicables. (On reviendra sur l'argument concernant le contexte.)

c) Comme conséquence du modèle d'« entrées de dictionnaire », on prend pour acquis que la structure de l'univers sémantique est constituée par des atomes de sens qui opèrent par combinaison (« amalgames »).

Prenons pour le moment le point c). Paradoxalement, Chomsky a été l'un des premiers à deviner les limites fatales d'une telle perspective¹. Dans *Aspects*, qui représente peut-être le moment (très éphémère) de « maturité » de la première forme de la « théorie standard », Chomsky signale les deux sources de difficultés qui nous intéressent : a) les frontières entre syntaxe et sémantique, qui commencent à se dissoudre; b) la manière même de concevoir le composant sémantique. Il est particulièrement instructif de lire aujourd'hui ce que Chomsky écrivait il y a à peu près huit ans, juste avant le déclenchement de la polémique qui devait faire naître l'école dite de la « sémantique générative ». Dans le chapitre 4 d'*Aspects*, il discute d'abord certains problèmes posés par la distinction entre traits de sous-catégorisation stricte et traits de sélection, par rapport au degré de grammaticalité. Voici ses conclusions : « Il ressort clairement de cette discussion fragmentaire et peu concluante que la relation entre règles sémantiques et syntaxiques n'est pas une affaire réglée (...). L'approche adoptée (...) est un compromis conservateur entre deux tentatives : incorporer strictement les règles sémantiques dans le composant syntaxique ou bien élaborer le composant sémantique de telle façon qu'il reprenne la fonction des règles sélectionnelles. » Un peu plus loin : « L'étude théorique et descriptive des règles syntaxiques et sémantiques n'a pas pour condition préalable une décision touchant la frontière séparant la syntaxe et la sémantique (*s'il en a une*). Au contraire, le problème

Cliffs, Prentice-Hall, 1964; J. J. KATZ et P. POSTAL, *An integrated theory of linguistic descriptions*, Cambridge, M.I.T., 1964. En français on peut consulter aussi N. RUWET, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967, p. 332-336, pour un exposé synthétique de la théorie Katz-Fodor. Voir aussi T. TODOROV, « Recherches sémantiques », *Langages*, 1, p. 5-43 (1966).

1. Pour une première mise en doute de la « théorie standard » sur ce point, voir aussi U. WEINREICH, « Explorations in semantic theory », dans Th. Sebeok (Ed) *Current trends in linguistics*, The Hague, Mouton & Co, vol. 3, p. 396-477 (1966).

de la délimitation restera en suspens jusqu'à ce que ces champs soient bien mieux connus qu'aujourd'hui¹. »

Finalement : « ... Je soulignerai simplement que la structure syntaxique et sémantique des langues naturelles présente de nombreux mystères, tant sur les faits que sur les principes, et que toute tentative visant à délimiter les frontières de ces domaines ne peut être que formulée de manière très provisoire et à titre d'essai². » A cette époque, et parlant de l'intérieur de la problématique transformationnaliste, il aurait été difficile d'être à la fois plus prudent et plus lucide.

La principale difficulté concerne la conception de la matière sémantique. Voici ce qui en est dit dans *Aspects* : « J'ai décrit le composant sémantique comme un système de règles assignant des lectures aux constituants des Indicateurs — système qui n'a pas de structure intrinsèque en dehors de cela. Mais une telle description est loin d'être suffisante. En particulier, il n'y a guère de doute que le système des 'définitions de dictionnaire' n'est pas aussi atomisé que cette présentation l'implique. (...) C'est sûrement notre ignorance des faits psychologiques et physiologiques pertinents qui explique l'opinion largement répandue qu'il y a un peu ou pas du tout de structure *a priori* dans le système des 'concepts accessibles'. De plus, mis à part le problème des contraintes universelles, il paraît évident que dans tout système linguistique donné, les entrées lexicales entretiennent des relations sémantiques intrinsèques bien plus systématiquement que ce que nous avons dit jusqu'ici ne le suggère. Nous pourrions employer le terme de 'propriétés de champ' (*field properties*) pour désigner ces aspects indéniablement importants, quoique peu clairs, de la théorie sémantique descriptive³. »

Dans un autre texte, présenté en 1968, Chomsky est encore plus clair : « Il y a, cela va de soi, des questions innombrables concernant le contenu intrinsèque des éléments lexicaux. (...) Parmi les questions les plus intéressantes de cet ordre, se trouvent celles qui concernent les 'propriétés de champ'. (...) Un autre problème du même type concerne les concepts à charge théorique, c'est-à-dire des mots tels que 'gène', 'atome', etc., qui doivent être caractérisés sémantiquement, au moins en partie, en termes du rôle qu'ils remplissent dans des théories. En fait, on pourrait même dire (et beaucoup l'ont fait) que tous les termes ont une charge théorique dans un sens spécifique, à savoir, en termes de leur rôle dans certaines théories du 'sens commun'. Quoi qu'il en soit, dans la mesure où les considérations de ce genre sont nécessaires à la spécification sémantique, une sémantique universelle devra incorporer une sorte de théorie des théories humainement possibles, peut-être en suivant l'orientation des spéculations de Peirce⁴. »

Ces textes de Chomsky sont particulièrement frappants; si on les prenait à la lettre, il aurait fallu abandonner immédiatement la théorie sémantique que Katz et Fodor venaient de proposer. Le dernier texte, surtout, signale non seulement les limites d'une telle théorie par rapport à certains faits (des « propriétés de champ ») qui pourraient finalement être considérés comme exceptionnels,

1. *Aspects*, op. cit. p. 159 en anglais, p. 216 en français. C'est moi qui souligne.

2. *Ibid.*, p. 163 en anglais, p. 222 en français.

3. *Ibid.*, p. 160 en anglais, p. 217 en français.

4. N. СНОМСКИЙ, « Some observations on the problems of semantic analysis in natural languages », dans *Sign, language, culture*, The Hague, Mouton & Co, 1970, p. 259-260.

mais ses limites absolues par rapport à des propriétés caractérisant la nature même du matériel sémantique dans les langues naturelles.

La question décisive est celle des « propriétés intrinsèques » des éléments lexicaux. Dans la « théorie standard », on ne faisait que tenir compte de certaines propriétés exprimables sous la forme de traits qualitatifs, destinés surtout à résoudre des problèmes tels que les « contraintes de sélection » et les cas où plusieurs « lectures » d'une phrase sont possibles (ambiguïté sémantique). Ainsi par exemple, on a pour l'élément verbal *hits* (dans une des interprétations possibles) :

hits : Verbe → Verbe transitif → (Action) → (Instance) → (Intensité)
[*Strikes with a blow or missile*] < Sujet : (Humain) ∨ (Animal supérieur),
Objet : (Objet physique), Instrumental : (Objet physique). >¹.

On voit bien donc la nature de la conception « de dictionnaire » : il s'agit d'une somme de qualités amalgamées dans un élément lexical de surface. Le changement vers la « sémantique générative » s'est produit à partir du moment où l'on a commencé à concevoir les éléments lexicaux comme *dépositaires de relations beaucoup plus complexes*² qui rendaient nécessaire la constitution d'un modèle sous-jacent qui ne coïncide pas avec la surface lexicale. Ces éléments sous-jacents sont représentés par des majuscules, pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'éléments de surface. Mais, à partir du moment où cette représentation sémantique sous-jacente prend en charge des relations complexes, on ne voit plus de différence avec ce qu'on appelait, dans la théorie standard, les « relations grammaticales »³.

Une conclusion semblable, il faut le signaler, avait été formulée nettement par Antoine Culioli en 1968 : sur la base d'une perspective linguistique à bien des égards fort différente de celle des premiers « sémanticiens générativistes » de l'époque : « ... Tout signe peut être utilisé comme symbole et les opérateurs syntaxiques n'échappent pas à cette règle; tout changement syntaxique entraîne un changement sémantique (quelle que soit l'acception de cet adjectif : régulation inter-individuelle par une communauté, pragmatique, rhétorique, etc.). Dire qu'une phrase et sa transformée sont équivalentes ne change rien au problème : tout réside dans la force de l'équivalence; certes, en termes de voisinage, on pourra établir une distance croissante, de la transformée identique à une phrase profondément remaniée, mais il est difficile, hormis dans une théorie (à expliciter) du bon sens et de la conservation du sens, de soutenir que, seule, la structure profonde reçoit une interprétation sémantique et que les transformations ne changent rien. » Et ensuite : « Il est permis, au contraire, de poser, en étayant la thèse sur des arguments théoriques, qu'il existe à un niveau très profond (vraisemblablement prélexical) une grammaire des relations primitives où la distinc-

1. J. J. KATZ et FODOR, « The structure of a semantic theory », dans : Fodor et Katz (Eds), *op. cit.*, p. 511.

2. Voir dans ce même numéro, l'analyse du verbe *accuse*, dans l'article de James McCawley.

3. On trouvera dans le numéro 27 de *Langages* (72), des résumés très utiles d'un certain nombre d'articles concernant la constitution de l'école de la « sémantique générative ». Cf. bibliographie à la fin du présent numéro de *Communications*.

tion entre syntaxe et sémantique n'a aucun sens¹. » On retrouve, dans ce texte de Culioli, l'énoncé de certaines des conclusions auxquelles sont arrivés les « sémanticiens générativistes » entre 1968 et 1971. Mais le texte de Culioli en diffère par l'idée que, pour construire ce niveau profond qui n'est déjà ni syntaxique, ni sémantique, on peut se donner comme méta-langage *un système d'opérateurs et de méta-opérateurs*, venant « s'imbriquer dans un système de variables sur lesquelles il porte », c'est-à-dire par *la possibilité de concevoir une sémantique élargie de nature opératoire*². Quoi qu'il en soit, du côté transformationnaliste, la dissolution de la limite entre syntaxe et sémantique a eu des conséquences très rapides : les modèles des représentations sémantiques (qui remplacent la notion chomskyenne de « structure profonde ») commencent à s'appauvrir et à devenir de plus en plus *abstraites*; c'est-à-dire commencent à se rapprocher des modèles logiques. C'est ainsi que certains sémanticiens générativistes sont arrivés maintenant à une problématique toute nouvelle par rapport à l'héritage transformationnaliste classique : *celle d'une logique des langues naturelles*³.

Dans l'ensemble de la polémique entre la « sémantique générative » et la « sémantique interprétative », on ne trouve guère d'allusion au troisième terme du schéma, *la pragmatique*⁴. Qu'est-elle devenue? Si la dissolution explicite des frontières syntaxe/sémantique est pour nous un « symptôme », c'est aussi parce qu'elle renvoie à une absence : celle de la pragmatique. Or, il est évident que ni la défense d'une limite plus ou moins stricte entre syntaxe et sémantique (dans la « théorie standard » ou dans la « théorie standard élargie »⁵), ni l'annulation de cette différence, ne peuvent être comprises que par rapport à l'horizon conceptuel fourni par la tripartition classique syntaxe/sémantique/pragmatique. Ces trois termes, dans la tradition du positivisme logique, sont tout à fait solidaires entre eux. *Et c'est justement le dernier terme (la pragmatique) qui depuis toujours a pris en charge toutes les considérations gênantes sur des facteurs « extra-linguistiques »*. Est-ce qu'on peut maintenir la deuxième frontière, si l'on a laissé tomber la première? Sur quelles justifications théoriques? Comment concevoir la place des considérations sur l'« utilisation » du langage, sur l'activité langagière, à l'intérieur de la nouvelle situation, où l'on ne reconnaît plus un niveau syntaxique autonome par rapport au sens?

Dans la mesure où l'on conçoit la possibilité d'un méta-langage décrivant des opérations *cognitives*, ce méta-langage, en lui-même, n'est plus déjà spécifiquement linguistique. Dans la mesure où la recherche générative (et d'autres) débouche sur « l'étude empirique du raisonnement humain », qui serait l'objet même d'une « logique naturelle »⁶, on peut très bien imaginer la possibilité de

1. Antoine CULIOLI, « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse*, 9, (1968), p. 112.

2. *Ibid.*, p. 111.

3. Voir dans ce numéro les articles de Jean-Blaise Grize et de Georges Vignaux. Cf. aussi Georges LAKOFF, « Linguistics and natural logic », *Synthèse*, 22, p. 151-271 (1970); O. DUCROT, « Logique et linguistique », *Langages*, 2, p. 3-30 (1966).

4. Il y a des remarques explicites mais non développées, dans l'article cité de Culioli.

5. Celle qui est exposée surtout dans « Deep structure, surface structure and semantic interpretation » (janvier 1969).

6. G. LAKOFF, « On generative semantics », dans : L. Jakobovits & D. Steinberg, *Semantics. An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*, Cambridge & N. Y., Cambridge University Press, 1971.

retrouver les mêmes opérations dans des matières signifiantes différentes. Mais alors, quel est cet objet que le méta-langage opératoire est censé décrire? Et quel est le fondement et la nature de la compétence qu'il faut supposer chez le sujet qui est le support de ces opérations? En tout cas, il n'y a pas la moindre raison théorique de considérer comme évident, contrairement à ce que fait Chomsky dans un des textes précédemment cités, que c'est nécessairement du côté de la psychologie et de la physiologie qu'il faut chercher les réponses à ces questions.

Avant de suggérer mes propres hypothèses, je dois signaler deux groupes de problèmes qui concernent ce qui n'a pas changé chez les transformationnalistes, malgré la « révolution » des sémanticiens générativistes contre leur père Chomsky. Le premier concerne la notion de grammaire; le second, la nature de cette dernière en tant que théorie *des phrases*.

b) Grammaire et norme

On peut se demander, en effet, si la conception de la grammaire a changé du fait de la révolte des « sémanticiens générativistes ». Il semble bien que la réponse doive être négative. Comme on le sait, la théorie générative a été définie, depuis ses débuts, comme consistant en un ensemble de règles explicites permettant d'engendrer les phrases grammaticales d'une langue donnée, et interdisant l'engendrement de celles qui ne le sont pas. Mais la limite entre les deux classes a toujours fait problème. La distinction entre « grammaticalité » et « acceptabilité » semble claire en théorie, mais, dans la pratique *et au niveau de la vérification empirique des hypothèses*, on ne voit pas très bien comment éviter que la première ne se réduise à la seconde. Cette difficulté est étroitement liée à l'utilisation constante et non clarifiée, de la part des transformationnalistes, de leur « intuition linguistique »; intuition d'autant plus problématique qu'on trouve assez souvent dans la littérature des exemples de phrases « déviées » ou non acceptables, donnés par un auteur pour être immédiatement récusés par un autre, qui ne voit pas d'anomalie dans les phrases en question. Il ne s'agit pas de critiquer l'emploi de l'intuition *en tant que telle*. L'intuition est certainement un instrument aussi valable que n'importe quel autre (et peut-être plus valable que beaucoup d'autres) pour avancer dans la construction d'une théorie (en l'occurrence, de la grammaire). Comme l'a dit Chomsky lui-même, peu importe comment on arrive à construire une bonne théorie; l'important c'est d'y arriver. Ce qui fait problème c'est *l'emploi de l'intuition associé à un critère destiné à distinguer le « normal » de l'« anormal » ou « dévié »*, quand il s'agit de construire une théorie explicative.

D'abord, ces difficultés mènent à envisager la possibilité de concevoir *plusieurs grammaires différentes* : ce qui est « dévié » à l'intérieur de l'« anglais standard » peut ne pas l'être à l'intérieur du langage courant; ce qui ne serait pas acceptable dans le contexte d'un exposé scientifique (ou qualifié ainsi), pourrait l'être dans un contexte littéraire ou poétique, etc. Problématique bien connue, mais qui a mis clairement en évidence un fait : *ce qu'on appelle une grammaire n'est rien d'autre qu'un système de normes sociales*.

En second lieu, la théorie doit rendre compte du fonctionnement de l'ensemble des grammaires; on ne peut donc pas se contenter de prendre une d'entre elles (probablement, d'ailleurs, celle qui n'est appliquée par personne, sauf par les linguistes dans leurs textes) et grouper toutes les autres comme relevant de « déviations ». Mais, si l'on pose cette exigence, *on voit bien que la limite entre*

« normal » et « anormal » est de nature descriptive et non pas explicative ; autrement dit, il faut tenir compte du fait que les sujets parlants établissent effectivement des différences de ce genre (ce qui veut dire qu'ils réagissent différemment devant ce qu'ils considèrent comme dévié en termes de leurs propres normes), mais ce phénomène ne peut pas être incorporé comme critère explicatif à l'intérieur de la théorie linguistique. Cette dernière doit expliquer l'ensemble des phénomènes qui constituent l'activité langagière sans avoir recours à un regroupement en termes de normal et anormal, qui d'ailleurs n'explique strictement rien.

Ces considérations sont applicables en fait aux deux camps définis par la polémique précédemment citée. Nous allons voir que ce genre de problèmes se pose dans l'étude de tout système normatif, quel qu'il soit, et pas seulement dans le cas des normes linguistiques.

En dernière analyse, il ne faut pas oublier qu'une partie des difficultés mentionnées sont très probablement le produit d'un artifice méthodologique : les sujets parlants ne font pas d'évaluations sur la normalité ou l'anormalité de phrases isolées ; ils évaluent toujours des discours. Ce qui nous mène au problème de la limite phrase-discours.

c) Phrase-Discours

Si nous définissons la notion de « phrase » au niveau de surface, c'est-à-dire comme une tranche comprise entre deux marques d'arrêt¹, il semble évident que le transformationalisme a travaillé, depuis le début, avec « du discours » dans la mesure où bon nombre des « phrases » étudiées contiennent à leur tour plusieurs énoncés, c'est-à-dire dans la mesure où il s'agit de phrases complexes. Même dans la théorie Katz-Fodor, on voit bien qu'il est impossible de tracer une frontière théoriquement valable. En effet, pour faire face à l'objection selon laquelle leur théorie sémantique ne tient pas compte du « contexte linguistique » (discursif), ils proposent de transformer les fragments de discours dans des « phrases isolées » par le moyen d'un procédé très simple : « considérer les limites entre les phrases comme connectifs inter-phrases ». Donc, si l'on a : « *I shot the man with a gun. If the man had had a gun too, he would have shoot me first* », on peut toujours dire que cette tranche de « discours » est équivalente à : « *I shot the man with a gun, but if the man had had a gun too, he would have shoot me first* ». Et l'on peut ainsi analyser cette dernière comme une phrase « isolée »². Donc, le problème de l'ambiguïté sémantique de la première phrase du discours original prise isolément (« *I shot the man with a gun* »), qui admet deux lectures : « J'ai tiré sur l'homme avec un revolver » et « J'ai tiré sur l'homme qui avait un revolver », est ré-absorbé à l'intérieur d'une seule phrase (complexe). On voit bien jusqu'à quel point l'argumentation de Katz et Fodor est extrêmement curieuse, étant donné qu'elle est censée justifier l'exclusion des considérations sur le contexte : elle montre qu'il est impossible d'établir des critères théoriques pour décider où commence ce dernier.

La question de la frontière entre phrase et discours est donc un faux problème au niveau de surface : le véritable problème est celui de la nature des modèles profonds (ou sous-jacents) et de leurs rapports avec la surface, qui est toujours

1. Voir l'application de ce critère dans l'article de Fisher et moi-même dans ce numéro de *Communications*.

2. KATZ et FODOR, « The structure of a semantic theory », *loc. cit.*, p. 490, note 11.

déjà discursive. A ce moment-là, la question qui se pose est tout à fait autre : les modèles « profonds » doivent-ils nécessairement se constituer sous la forme d'énoncés élémentaires (ce qui, pour l'analyse de tranches discursives, implique la réduction de celles-ci à ceux-là)¹?

Ce genre de procédure suppose justement une « normalisation » de la surface discursive, destinée à la faire entrer dans le moule des énoncés minimaux, ce qui semble impliquer que ce moule est le seul possible pour comprendre la nature des « effets de sens » au niveau du discours. Il est donc clair que le (faux) problème de la limite phrase/discours, doit être remplacé par cet autre : quelle est la nature des modèles dont on a besoin pour décrire les opérations sémantiques qui constituent le discursif. Ces dernières doivent-elles nécessairement avoir la forme d'opérations « propositionnelles »? Tout semble indiquer qu'une réponse affirmative à cette question risque d'être prématurée.

D'autre part, il est bon de signaler que le discursif a été toujours présent d'une autre façon dans la linguistique ou, si l'on préfère, à un autre niveau. En effet, la construction même des modèles « profonds » ou « sous-jacents » suppose la mise en œuvre d'une compétence discursive. Au fond, on n'analyse jamais des phrases « isolées ». Toute analyse sémantique exige naturellement la mise en rapport de la phrase donnée avec d'autres phrases : il suffit de rappeler les discussions autour du problème de la synonymie et de la technique des paraphrases. Ce qui montre bien que le sens d'une phrase n'existe que par rapport au sens d'autres phrases. Ce qui, à son tour, montre bien que les linguistes n'ont fait que reproduire, dans leur pratique d'analyse, la compétence que tout locuteur-auditeur mobilise pour produire-interpréter des discours.

d) L'énonciation

La problématique concernant l'énonciateur et l'acte d'énonciation n'est pas transformationaliste ; au contraire, c'est très récemment qu'elle a été systématiquement introduite dans les modèles des « sémanticiens générativistes », pour résoudre des problèmes posés par la construction du méta-langage qui décrit les représentations sémantiques sous-jacentes².

L'on a affaire plutôt ici à une très complexe convergence historique de perspectives et développements divers. Il est bien connu que Benveniste a été l'un des premiers, dans le cadre du structuralisme, à explorer la nature et le rôle de l'énonciateur et à repérer ses traces dans le langage³. Des schémas classiques comme celui de Jakobson sur les fonctions du langage, supposent des hypothèses concernant l'énonciateur⁴. L'un des noyaux de cette problématique était déjà présent chez Frege, et déjà associé à la notion de présupposition, dans l'idée du mode de donation de l'objet, dans la mesure où cette idée n'a de sens que par rapport à « quelqu'un » auquel l'objet « est donné ». En même temps, il y avait chez Frege l'amorce de certains principes de base en vue de développer son intuition ini-

1. Sur la « normalisation » de textes à partir d'un modèle de l'énoncé élémentaire, voir l'article « Baranne est une crème », ici même.

2. Cf. dans ce numéro l'article de McCawley ; pour d'autres sources, la bibliographie à la fin du numéro.

3. Cf. la partie V de E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

4. R. JAKOBSON, « Linguistique et poétique », dans *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, 1963.

tiale : a) le « secret » du mode de donation de l'objet ne peut être cherché que dans les expressions elles-mêmes (dans le « sens »); b) par conséquent, il ne s'agit pas du tout de s'adresser à la psychologie : l'énonciateur n'est pas un sujet psychologique (le mode de donation de l'objet relève du sens et non pas des représentations); c) en insistant sur la nature différente du problème de la dénotation et de la référence dans le cas des « noms propres » d'un côté, et dans celui des « jugements » d'un autre côté, il a laissé entrevoir la possibilité d'une théorie complexe des opérations référentielles, autonome par rapport aux problèmes extensionnels concernant les valeurs de vérité. Il est ainsi à l'origine des préoccupations de l'« école analytique anglaise » dite « du langage ordinaire ». On voit bien jusqu'à quel point la position de Frege était juste; beaucoup plus juste, il faut le dire, que celle d'un bon nombre de ceux qui ont travaillé plus tard sur les intuitions de *Sein und Bedeutung*.

En reprenant une longue discussion qui a donc l'une de ses sources principales chez Frege, l'« école anglaise du langage ordinaire » a développé (dans les travaux de Strawson, Austin et plus récemment, Searle, entre autres) d'abord une théorie des opérations référentielles et plus tard une théorie plus globale des « actes de langage » qui constitue, en fait, une des façons de se donner une théorie générale de l'énonciation¹.

Dans la section a) nous nous sommes interrogé sur l'absence significative de la pragmatique. En effet, l'« expulsion » de considérations « extra-linguistiques » (psychologiques, sociologiques, concernant le contexte, etc.) vers le champ diffus de la pragmatique était, dans le passé, une procédure étroitement liée à une certaine conception de la syntaxe et de la sémantique. Dans la mesure où ces dernières se transforment, nous l'avons dit, il est légitime de se demander si la pragmatique disparaît ou si elle est encore apte à remplir son rôle de réceptacle du « non-pertinent ». Or, cette question n'a pas encore été posée. Voilà pourquoi, à mon avis, il s'agit d'un symptôme. Mon hypothèse est très simple : la problématique de l'énonciation occupe, en fait, la place de cette question non posée. Les amorces des théories sur l'énonciation ont pris en charge certains des problèmes décisifs qu'on appelait jadis des « problèmes pragmatiques ». Le seul point de vue à partir duquel on pourrait contredire cette affirmation serait justement, me semble-t-il, celui de la vieille conception de la « pragmatique ». En effet, dans le cadre du positivisme logique (qui est à l'origine de la tripartition), le champ de la pragmatique était conçu comme embrassant des questions « concrètes ». On croyait à la possibilité de constituer une théorie formelle de la syntaxe et de la sémantique; quand on passait à la pragmatique on avait affaire aux « circonstances », aux « individus » « usagers » du système de signes, bref, au « monde empirique », dont on sait qu'on ne peut pas faire la théorie. La frontière entre syntaxe et sémantique d'un côté, et pragmatique de l'autre, était donc conçue à la manière de celle entre langue et parole dans le système saussurien : traverser ces frontières, c'était passer de la clarté du modèle théorique à la complexité confuse du réel. Cette conception, on la retrouve intacte, par exemple, dans l'argumentation transformationaliste censée justifier l'impossibilité de s'occuper « du contexte non linguistique² ». Que le passage du deuxième au troisième membre de la tripartition (comme le passage de la langue à la parole,

1. Cf. le numéro de *Langages* consacré aux problèmes de l'énonciation, n° 17, mars 1970.

2. Cf. par exemple, N. RUWET, *op. cit.*, p. 19 s.

ou de la phrase au contexte) coïncidât avec un passage au monde insaisissable de l'empirique, voilà une hypothèse bizarre dont il est impossible de trouver (dans aucun des trois cas) l'ombre d'une justification : on ne voit pas pourquoi une théorie du rapport entre les signes et leurs producteurs-consommateurs serait en principe forcément moins abstraite, moins universelle ou moins formalisable qu'une théorie des relations des signes entre eux ou des relations des signes avec leurs référents. Elle peut, bien entendu, avoir besoin d'être beaucoup plus complexe, ce qui n'a rien à voir avec le degré d'abstraction de la théorie. Dans les trois cas, cette conception repose sur la réification d'une distinction analytique, qui est interprétée comme distinction marquant la limite entre l'ordre des concepts et l'ordre du réel.

Les choses ont changé à partir du moment où l'on a commencé à comprendre que la théorie syntactico-sémantique elle-même ne pouvait pas se construire sans faire appel à des hypothèses concernant le sujet utilisateur du langage. Ce que je viens de dire suffira peut-être à montrer qu'en fait la problématique de l'énonciation n'est qu'une première forme, plus adéquate que la vieille conception des « aspects pragmatiques », d'une théorie possible sur la nature des rapports entre les expressions linguistiques et leurs producteurs. Et les travaux récents ont bien montré combien elle est indispensable au cœur même des représentations sémantiques. Voilà, donc, dans la pratique, la dissolution de la deuxième frontière contenue dans la célèbre tripartition.

Pourquoi cette problématique de l'énonciation et de l'énonciateur n'a-t-elle pas été reconnue comme re-formulation, à un niveau d'abstraction plus adéquat, de certaines questions auxquelles s'adressait l'ancienne « pragmatique »? A mon avis, pour une raison très simple : la notion même de pragmatique était dès le début étroitement associée au domaine du psychologique, du psychosocial, mais aussi, et surtout, du sociologique (qui était pensé comme du « concret »). La seule concession à ces disciplines suspectes a été celle des chomskyens, et cela après l'« épuration » : dans le meilleur des cas, cette discipline auxiliaire mais utile, ce serait une psychologie générale conçue sous le modèle expérimentaliste; et même une bio-psychologie, si l'on se rapporte aux discussions (déjà un peu démodées) sur l'innéisme. Bref : des disciplines soigneusement purgées de toute contamination par le social, permettant en même temps aux transformationalistes de justifier leur ambition de décrire des « universaux du langage ». Par le biais des théories de l'énonciation et des performatifs, les linguistes ont commencé à tenir compte d'un certain nombre de présupposés sur le social (présents depuis toujours, mais qui alors ont commencé à remonter à la surface du champ théorique), sans avoir besoin de le reconnaître. En tout cas, les travaux qui se sont amorcés dans ce domaine sont la meilleure preuve qu'on peut développer une conceptualisation des dimensions sociales de la production du langage, sans forcément se noyer dans l'infini du concret. Il faudrait maintenant que les fondements théoriques qui nécessairement soutiennent ces dimensions se montrent, eux aussi, à la lumière du jour.

e) Le langage comme activité

En tout cas, les dimensions sociologiques sont devenues de plus en plus explicites en divers lieux de la recherche linguistique. C'est ce qui arrive avec les propositions élaborées par l'« école analytique anglaise » sur les « actes de langage », propositions qui ont inspiré, en France, les travaux de Ducrot dont

la perspective a été tout récemment présentée d'une façon systématique¹. La démarche de Ducrot peut être vue comme une culmination du processus que j'ai essayé de décrire dans les sections précédentes. A partir de la notion austinienne des « actes illocutoires² », il s'agit de constituer une théorie explicite capable de rendre compte du fait qu'il y a certaines règles de nature institutionnelle (sociale) inscrites dans la structure même de la langue; mais il n'est plus question d'une déclaration de principes à la manière saussurienne, qui reviendrait à répéter, encore une fois, que la langue est une institution conventionnelle, et donc sociale. Il s'agit par contre de montrer, dans le détail de l'analyse linguistique, que des hypothèses *spécifiques* sur la nature et la fonction de ces règles sont nécessaires pour la description sémantique de certaines propriétés de phrases, dont le comportement *linguistique* resterait autrement inexplicé. La nature illocutoire des actes de langage n'est donc pas quelque chose de « surajouté » à une signification préexistante (ce qu'Austin appelait le locutoire), ni non plus un « effet » ou « résultat » du fait d'avoir dit une chose déterminée (ce qu'Austin appelait le perlocutoire). Ducrot s'est situé lui-même clairement par rapport aux discussions antérieures autour des performatifs et de la présupposition : « ... L'analyse traditionnelle des exponibles³ aboutit à mettre en évidence un grand nombre d'éléments sémantiques cachés que nous serions tentés d'appeler des présupposés. (...) Ces éléments, d'autre part, elle les considère comme des parties intégrantes du sens. Mais elle n'arrive pas, sauf d'une façon épisodique, à leur donner un statut original, à les distinguer systématiquement des autres constituants sémantiques de l'énoncé. Nous avons trouvé en revanche cette distinction systématique dans la philosophie analytique anglaise. Mais le prix payé était d'expulser les présupposés hors de l'énoncé, en les reléguant parmi les conditions d'emploi-conception dont nous avons montré les difficultés. Ce que nous voudrions, quant à nous, c'est concilier la spécificité des présupposés et leur caractère de constituants sémantiques. Et cette conciliation, par contre-coup, amènerait à reconnaître une certaine forme d'implicite marquée dans la langue elle-même⁴. » De plus, il a très explicitement reconnu le rapport entre cette attitude et le vieux champ de la pragmatique : « Toute recherche de sémantique linguistique... dès qu'elle s'approfondit quelque peu, tend à faire intervenir des déterminations d'ordre pragmatique⁵. » Sur le fond de ce que nous avons dit jusqu'à présent, on voit bien tout l'intérêt qui enferme une démarche comme celle de Ducrot, dont la complexité et la subtilité exigeraient une analyse détaillée. Je me bornerai dans ce qui suit à quelques remarques qui concernent l'ensemble du cadre que j'ai voulu tracer.

Voyons d'abord les définitions présentées par Ducrot pour délimiter le champ à l'intérieur duquel il localisera le phénomène qui l'intéresse, à savoir la présup-

1. Oswald DUCROT, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972. Cf. dans ce numéro, l'article de Jean-Claude Anscombe.

2. J.-L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1970 (édition originale : *How to do things with words*, Oxford University Press, 1962).

3. Il s'agit de l'analyse de phrases « grammaticalement simples », mais composées de plusieurs énoncés « cachés », dans la logique traditionnelle. Les premières sont dites « exponibles ».

4. O. DUCROT, *op. cit.*, p. 65.

5. O. DUCROT, « De Saussure à la philosophie du langage », préface à John SEARLE, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 27.

position, définitions dont l'application, comme lui-même le signale, « déborde largement le domaine linguistique » :

Action : « Toute activité d'un sujet lorsqu'on la caractérise d'après les modifications qu'elle apporte, ou veut apporter, dans le monde (y compris les modifications apportées à la situation, physique ou sociale, du sujet agissant) : le même ensemble de mouvements peut ainsi être décrit comme activité pure ou comme action selon qu'on le considère en lui-même ou comme modifiant le rapport au monde de celui qui l'accomplit. »

Action juridique : « ... Lorsque l'activité est caractérisée par une transformation des rapports légaux existant entre les individus concernés. »

Acte juridique : « ... Cas particulier de l'action juridique. Cette nouvelle notion s'applique lorsqu'on considère la transformation des rapports légaux comme l'effet premier de l'activité et non comme une conséquence d'un effet logiquement ou chronologiquement antérieur¹. »

Sur la base de ces définitions, Ducrot montre que : a) l'illocutoire est un cas particulier d'acte juridique; b) la présupposition (l'« acte de présupposer ») est un cas particulier de l'illocutoire.

Voici le contexte au cœur de la sémantique, donc au cœur de la linguistique. Mais ce n'est plus la notion imprécise d'un « contexte de situation » où l'on repoussait tout ce que l'on ne pouvait ou l'on ne voulait pas expliquer. Il s'agit d'un contexte normatif, institutionnel, dont la nature peut être précisée. L'activité langagière ne peut pas être décrite sans spécifier son pouvoir illocutoire; ce pouvoir montre bien qu'elle est imbriquée dans un réseau de *règles constitutives* qui rendent compte de l'existence même du « sens ». Ducrot, en effet, reprend la distinction proposée par Searle entre règles *normatives* et règles *constitutives*.

Les règles normatives sont celles qui régissent « une activité préexistante, une activité dont l'existence est logiquement indépendante des règles ». Elles sont de la forme :

« Faire X » ou bien :

« Si X, alors faites Y ».

Les règles constitutives méritent, par contre, leur nom, du fait qu'elles « *fondent* (et régissent également) une activité dont l'existence dépend logiquement de ces règles ». Elles créent, si l'on peut dire, les comportements qu'elles régissent. La règle de l'« échec et mat » ne régit pas un comportement préexistant mais elle le définit, c'est-à-dire qu'elle le *constitue*; il ne s'agit pas, dans ce cas, d'une norme « technique » consistant à caractériser la meilleure façon de réussir à faire « échec et mat » (« Si X, alors faites Y »); au contraire, la réalité de l'« échec et mat » n'est autre chose que la règle permettant de le définir². Or, « parler une langue suppose que des actes de langage sont accomplis conformément à des systèmes de règles constitutives³ ».

(On va revenir sur cette notion de règles constitutives, qui est d'une importance extrême; en fait, les sociologues en sont venus à formuler exactement la même notion.)

Je voudrais maintenant ajouter quelques remarques à propos de la démarche de Ducrot.

1. O. DUCROT, *Dire et ne pas dire*, *op. cit.*, p. 77.

2. J. SEARLE, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 72 et s.

3. *Ibid.*, p. 77.

Sur le fond des développements que nous avons évoqués jusqu'ici, la perspective ouverte par l'« école anglaise », qui passe maintenant de la « philosophie du langage » à la linguistique tout court, constitue la culmination du processus de « réveil » des présupposés sur le social, dont nous avons parlé plus haut. Mais il s'agit, me semble-t-il, d'une culmination provisoire; car, si l'on prend au sérieux l'activité langagière en tant qu'activité, il faudra dépasser le point où l'on est à l'heure actuelle. Il semble évident que cette idée doit avoir des conséquences partout à l'intérieur de l'édifice linguistique; par exemple, au niveau de la technique d'analyse. La démarche actuelle de Ducrot, particulièrement significative, est à mon avis une « position de passage », où coexistent des éléments mutuellement contradictoires. Et il semble que la référence à une théorie de l'action reste encore au niveau des définitions ou des principes, mais que l'on continue à travailler avec les vieilles méthodes et (parfois) avec les vieilles hypothèses, comme si rien n'avait changé.

D'abord, on continue à travailler comme si l'activité langagière consistait à *produire des phrases isolées*, ce qui n'est évidemment pas le cas. On fait appel à la notion de « contexte » et cette notion est par définition contenue dans le concept d'acte illocutoire, mais on continue à interpréter des « énoncés ». Ducrot est très clair à ce propos. Non seulement parce qu'il travaille de la sorte, et il avance dans son argumentation sur la base de l'analyse de phrases, mais aussi parce qu'il semble être convaincu, précisément, que le phénomène de la présupposition est non discursif : « L'implicite de la présupposition, à la différence de ceux qui ont été envisagés jusqu'ici (diverses formes d'implicites, analysés dans le premier chapitre du livre), n'a aucun caractère discursif. » Et il ajoute : « Pour le saisir, aucune démarche logique ou psychologique n'est nécessaire, qui serait différente par nature des mécanismes utilisés pour comprendre les significations linguistiques les plus élémentaires¹. » Mais tout le problème est là. Qu'est-ce qu'une « signification linguistique élémentaire »? Tout le mouvement de la linguistique récente tend à montrer, me semble-t-il, qu'il n'existe rien de tel qui ne soit produit à l'intérieur du discursif, et que la « théorie des phrases » n'a été qu'une étape (historiquement nécessaire). Si, pour définir les significations les plus élémentaires dans une langue naturelle, il nous faut l'énonciateur, et si nous savons que l'énonciateur n'est pas un linguiste, c'est-à-dire qu'il ne produit pas des phrases isolées, on voit mal comment l'on pourra éviter de faire éclater cet horizon théorique. A mon avis, l'appareil inférentiel que Ducrot doit mobiliser pour mettre en relief la présupposition (et qui, effectivement, ne peut pas être identifié, ni à une démarche psychologique, ni à une démarche purement logique) n'est rien d'autre que la mise en pratique d'une compétence discursive.

La conséquence inévitable, me semble-t-il, d'une analyse concentrée sur la phrase a toujours été le recours à l'intuition linguistique; de même que chez les transformationalistes, ce rôle de l'intuition est extrêmement fort chez Ducrot. Mon hypothèse est qu'au fur et à mesure qu'on commencera à explorer des opérations discursives, ce sera l'ensemble de la démarche inférentielle qui fondera l'analyse, et l'on pourra ainsi réduire peu à peu le recours au « sentiment » de normalité pour décider de la validité des interprétations.

Finalement, c'est un modèle subjectiviste de l'action qui, jusqu'à présent, est à la base de la théorie des actes de langage. Cet aspect me semble très clair chez

Searle, où le concept d'*intention* joue un rôle fondamental; il est moins manifeste chez Ducrot, qui, pourtant, ne peut pas se passer de faire appel de temps en temps, à des expressions concernant ce que les locuteurs « veulent dire ». On y reviendra.

Pour terminer cette liste concernant mes « hypothèses de lecture » de la linguistique, il me sera permis d'anticiper un peu, pour dire que nous allons vers une sorte de paradoxe. En effet, on vient de voir comment, à partir de l'analyse du langage, on est arrivé à inscrire l'activité langagière dans un champ plus vaste : on ne peut pas comprendre la nature du sens sans postuler que l'activité langagière est une sorte de « jeu » à plusieurs, défini par un système de règles constitutives de nature *sociale*. On ne s'étonnera pas de constater que les sociologues ont dû aboutir à une notion très semblable. Mais on assiste, dans certains secteurs du champ sociologique, à une démarche inverse : les sociologues qui essayent d'approfondir la question relative à la nature de toute règle constitutive, qui se demandent comment l'on fait pour décider de son existence, les sociologues, eux, reviennent (ou plutôt viennent) au langage, et voudraient se donner une théorie du sens. C'est un peu comme si le linguiste, décidé finalement à s'aventurer dans le domaine du social, domaine pour lui devenu familier, mais où il pense trouver une solution aux problèmes sémantiques qui le hantent depuis toujours, se retrouvait, à la frontière, avec le sociologue qui vient vers la linguistique et qui lui dit : mais, non, car je viens de me persuader que le secret de mes problèmes autour du sens se trouve dans le langage, dans les phénomènes discursifs! Voici donc une sorte de cercle, dont il faut d'abord repérer la dimension sociologique, pour essayer ensuite de montrer qu'il ne faut *pas* en sortir.

III. HYPOTHÈSES DE LECTURE (II) LA DÉMARCHE SOCIOLOGIQUE

Je voudrais maintenant présenter mes « hypothèses de lecture » concernant la sociologie. Il n'est peut-être pas inutile de les introduire par quelques remarques préliminaires.

D'abord, qu'il me soit permis d'insister sur le sens de la tâche que je me suis donnée ici. Dans le cadre de cet article, mes « hypothèses » ne peuvent être qu'extrêmement schématiques. Il s'agit d'un rappel de certains thèmes fondamentaux, surtout en termes de leurs rapports; je me propose, encore une fois, de développer un discours « relationnel » pour suggérer la possible « logique » de mes hypothèses, et non pas de fonder ces dernières et encore moins de les « prouver ».

Deuxièmement, il suffit d'un minimum de familiarité avec la littérature concernant la théorie sociologique, pour reconnaître parmi les thèmes qui vont être évoqués, quelques-uns des problèmes les plus classiques de la sociologie; leur classicisme n'empêche qu'ils soient encore, pour cette dernière les problèmes décisifs.

Troisièmement, me proposant de parler de la théorie sociologique, je laisserai donc de côté tout ce qui concerne la pensée marxiste. Le « donc » se justifie historiquement : en effet, bien qu'il soit possible de déceler dans la théorie sociologique et tout au long de son histoire, des influences multiples provenant du marxisme, ce dernier, en tant que processus de production de théorie, dépasse largement le cadre de la sociologie et il est resté d'ailleurs (et pour cause!) en dehors de l'évo-

1. O. DUCROT, *op. cit.*, p. 23-24.

lution de la sociologie proprement universitaire. Ceci dit, j'ai cru préférable d'aborder dans cet article la problématique de la sociologie plutôt que celle de la pensée marxiste, pour deux raisons. La première est tout à fait pratique : on parle beaucoup, à partir du marxisme, des questions concernant l'idéologie; on parle moins, me semble-t-il, des problèmes que j'ai voulu discuter dans ce travail. La deuxième raison est plus « de fond » : je crois que la sociologie fait face à des problèmes extrêmement importants pour une théorie des idéologies (bien qu'elle n'ait pas été capable de les résoudre) et ces problèmes, jusqu'à présent, n'ont pas recueilli de la part des marxistes l'attention qu'ils méritent. Quoi qu'il en soit, je ne peux discuter ici la compatibilité de ma perspective avec une approche marxiste de la question des idéologies; ce sera au lecteur d'en juger. Quant à moi, non seulement je ne vois pas la moindre incompatibilité, mais je suis convaincu que le domaine de problèmes que j'essaye ici de cerner doit devenir une des préoccupations centrales d'une bonne théorie des processus idéologiques, et que l'ensemble de cette dernière ne peut trouver sa place ailleurs qu'à l'intérieur de la théorie marxiste. Ceci dit, j'ajouterais que mon attitude s'oppose à cette naïveté, nourrie de dogmatisme, qui consiste à croire qu'il suffit de reprendre les grands mots du discours marxiste (qui, justement, dans certaines bouches ne sont que des grands mots) pour arriver à une théorie complète et adéquate des idéologies. Je n'en crois rien, pour la bonne raison que certains aspects des processus idéologiques (dont il faudra nécessairement tenir compte) n'ont pas été jusqu'à présent analysés dans la réflexion marxiste. Ce qui n'a rien de surprenant, sauf peut-être pour certains marxistes : à les lire, en effet, on croirait que, par définition, Marx a dû penser à tous les aspects de tous les phénomènes fondamentaux du fonctionnement social et a dû en proposer les solutions théoriques correspondantes. Je crois par contre que, malheureusement, Marx n'a jamais abordé certains problèmes parmi les plus importants de ceux qui concernent l'idéologie, soit qu'il n'en ait pas eu l'intention, soit qu'il n'ait pas eu le temps de le faire.

Quatrièmement, on constatera facilement à quel point ces considérations sont diffuses et générales. Mais je pense que, par rapport aux questions théoriques de base de la sociologie, on ne peut pas s'exprimer autrement. Il ne s'agit pas, bien entendu, de justifier ma confusion personnelle en la rapportant à une certaine confusion « objective ». Mais, si on laisse de côté cette équation personnelle, il y a là un problème qu'il est très important de signaler. On peut certes aisément trouver des textes de théorie sociologique beaucoup plus intéressants que les considérations qu'on va lire ici; seulement, s'il s'agit de textes portant sur des problèmes théoriques de base qui concernent le fonctionnement global des formations sociales, ils témoignent toujours d'une imprécision fondamentale. Tel est l'état actuel de cette discipline. Il n'existe pas encore, dans la sociologie, de proportion entre la théorie et la technique : la « grande théorie » se traduit, au niveau technique, par la méthode des enquêtes; la discussion porte encore, chaque fois, sur la définition opérationnelle des concepts les plus décisifs, ce qui fait qu'il est presque toujours dérisoire de comparer les résultats de deux recherches empiriques quelconques, portant apparemment sur le même phénomène. Tout cela est, d'ailleurs, bien connu. Mais, puisqu'il s'agit ici de rapprocher la problématique de deux disciplines (à savoir la linguistique et la sociologie), il est important, me semble-t-il, de tenir compte de leur *décalage*. S'il est (peut-être) vrai que la linguistique est en train de procéder à sa deuxième fondation, je ne suis pas sûr que la sociologie ait encore réussi à mener à terme sa première. Qu'on ne se leurre pas, par conséquent, avec des exigences de clarté ou de pré-

sion : pour être plus claire et précise qu'elle ne l'est, la sociologie aurait besoin d'une *théorie générale plus ou moins intégrée*, qu'elle est très loin de posséder. D'ailleurs, dans la sociologie, le prix de la clarté est bien connu : le discours sociologique ne devient « clair » et « précis » que quand il s'accroche à une technologie particulière (qu'il s'agisse des enquêtes d'opinion, de planification, de « dynamique des petits groupes » ou d'« analyse organisationnelle »). *Ces techniques ne sont jamais que des instruments de manipulation. Dans la sociologie, entre les concepts généraux et les « techniques de mesure », il y a encore un vide qui est toujours immédiatement rempli par la technologie du pouvoir.* Si on se refuse, à la fois, à cette réduction de la sociologie à une technologie manipulatrice et à l'abandon des problèmes dont elle s'est occupée jusqu'à présent, il n'y a, à mon avis, qu'un seul chemin : poursuivre la discussion, nécessairement confuse, des problèmes de base.

Tout cela, enfin, ne revient pas du tout à créer chez le sociologue, un « complexe d'infériorité » face au linguiste : au contraire, je voudrais justement montrer que le premier travaille, depuis longtemps, sur des problèmes dont la solution sera de plus en plus importante pour le second.

a) La question de l'« ordre social »

La même machine positiviste qui a engendré la possibilité de la linguistique à travers l'œuvre de Saussure, est à l'origine de la sociologie à travers l'œuvre de Durkheim; « l'opération durkheimienne » a eu un caractère particulier : elle consistait à prendre en charge le noyau des préoccupations autour desquelles tournait la théorie classique de l'État bourgeois, en le faisant entrer dans le moule de la conception positiviste de la science. La notion de « conscience collective » en a été le résultat : une traduction, en termes d'un discours sur les phénomènes « de la nature », du vieux problème : comment l'ordre social est-il possible? ¹ Ce problème n'a jamais cessé de hanter la sociologie qui venait ainsi de naître. Il s'agissait, bien entendu, d'une opération impossible, mais cette impossibilité témoigne historiquement de sa fonction idéologique. Les vraies questions étaient, si l'on peut dire, résolues par omission : la question de la spécificité du social, en particulier, est remplacée par la postulation d'une conscience collective. Celle-ci est décrite, d'après les principes du modèle positiviste de la nature, comme « une chose » : elle est donc extérieure aux individus, elle s'impose, elle est la source de contraintes. Mais le lien subjectif entre *les normes* et *la conscience individuelle* ne pouvait pas être entièrement coupé, le pouvoir volontariste d'une telle conscience étant le symbole même de la classe bourgeoise, créée par la révolution industrielle. Donc, l'utilisation de la « métaphore naturelle » enfermait en elle-même ses propres limites idéologiques. Les textes de Durkheim sont, à ce propos, transparents : au sein du discours censé fonder en raison la nature superindividuelle purement « objective », la nature de « chose » du social, le problème éludé dans le texte réapparaît en note : les institutions s'imposent à nous, mais nous nous sentons attachés à elles; elles nous obligent, mais nous les aimons ².

Dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse*, on découvre, enfin, le projet

1. Cf. l'analyse faite par ALTHUSSER du cas de Rousseau, dans « Sur le contrat social », *Cahiers pour l'analyse*, 8, p. 5-42 (1967).

2. E. DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, 15^e éd., Paris, P.U.F., 1963, p. xx-xxi, note 2.

qui a été pris en charge par la sociologie, l'univers qu'il s'agit de légitimer : la nouvelle science doit être capable de résoudre le problème devant lequel la philosophie avait échoué : fonder l'universalité du jugement moral¹. En d'autres termes : le droit du nouvel État bourgeois, déjà pleinement industriel.

Mais l'« amour des normes » chez Durkheim signale, de toute façon, la question décisive : celle du rapport des individus-société avec les normes. Ici, deux remarques. D'une part, une solution rationnelle du problème de l'ordre à la manière de Rousseau n'est déjà plus possible. Durkheim avait une très claire conscience de l'importance des « fondements non contractuels du contrat² ». L'énorme édifice hégélien était lui-même mort depuis longtemps, et d'ailleurs ce qui n'était pas mort avait été utilisé comme « matière » pour renverser entièrement le problème et arriver à la vraie réponse, la plus complète : celle de Marx. Mais (deuxième remarque) la sociologie maintient cette réponse soigneusement à l'écart pendant longtemps. C'est surtout Max Weber qui a enfin donné à la sociologie l'objet empirique dont elle avait tant besoin : l'action. Et c'est l'influence de Max Weber qui a marqué le plus profondément, depuis lors, la sociologie « universaliste », en particulier aux États-Unis³. Mon hypothèse de travail est donc ici qu'il y a un noyau « actionnaliste » qui nourrit la plus grande partie de la littérature sociologique courante, malgré les variations d'écoles et de perspectives. Ce noyau persiste (sous une forme particulière) même derrière les « métaphorisations » les plus abstraites qui caractérisent le discours sociologique plus récent, qu'elles soient fonctionnalistes, systématiques ou cybernétiques.

Il faut donc se demander quelle est la nature du modèle sociologique de l'action. La question est importante, parce que c'est en décrivant la structure de ce modèle qu'on peut comprendre comment la sociologie se pose la question du rapport entre l'acteur et les normes, c'est-à-dire la question de savoir comment un système déterminé de normes ou de règles peut contrôler le comportement individuel. Cette question, on le voit déjà, est étroitement liée à celle que nous avons évoquée à propos de la grammaire : en effet, toute maîtrise d'un système de règles se traduit, au niveau du comportement, par une *capacité* ou, si l'on préfère, par une *compétence*.

b) L'action et les normes

Je vais présenter maintenant, d'une façon abstraite et purement analytique, un schéma de la structure de la conception sociologique de l'action. Étant un schéma, il ne correspond exactement à aucune perspective sociologique particulière. Mon hypothèse est, cependant, que, d'une manière ou d'une autre, cette structure est présupposée dans le discours sociologique « dominant », et que, donc, l'intelligibilité de celui-ci dépend, plus ou moins clairement selon les cas, des principes composant ce schéma⁴. Le nombre de principes et la façon de les pré-

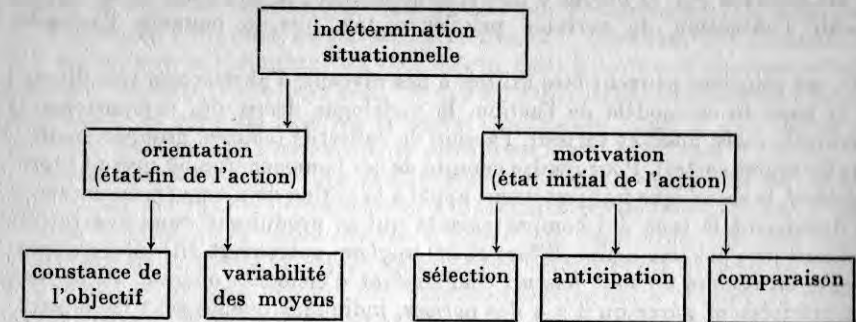
1. E. DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F., 4^e éd., 1960, p. 635-636.

2. Cf. l'analyse de la théorie de Durkheim dans T. PARSONS, *The structure of social action*, Glencoe, The Free Press, 1949.

3. J'ai discuté en détail la théorie weberienne de l'action, et les paradoxes du passage au social, dans *Conducta, Estructura y Comunicación* (Comportement, structure et communication), Buenos Aires, 2^e éd., Editorial Tiempo Contemporáneo, 1972, chap. IV (« Le sens de l'action sociale »).

4. Ce qui n'est pas du tout le cas du discours marxiste au niveau de l'analyse du mode de production proprement dit.

senter sont conventionnels : il y a plusieurs manières de décrire la structure de la notion d'action. Ce qui m'intéresse ici, ce sont les hypothèses théoriques qui la fondent. A mon avis, c'est ce modèle de l'action qui a jusqu'à présent empêché la sociologie de décrocher de l'idéologie du « sens commun ».



Quand le sociologue décrit une action ou un type d'action, sa description implique, dans la plupart des cas, qu'à l'acteur ou agent de cette action soient applicables ces huit principes et leurs conséquences. Quand le sociologue décrit une action, il présuppose que cette action n'est pas du type stimulus-réponse, n'est pas déterminée d'une façon unilinéaire et nécessaire par la situation « externe » (indétermination situationnelle). Autrement dit, la description objective d'une situation donnée n'est pas suffisante pour faire de bonnes prédictions sur ce qu'un acteur social se trouvant dans cette situation va faire à un moment donné. Il faut donc formuler des hypothèses sur des éléments « internes ». Ces dernières sont essentiellement au nombre de deux : d'une part on suppose que l'acteur est *orienté* (se « propose » quelque chose, « poursuit un but » à travers son action), d'autre part qu'il est *motivé* (c'est-à-dire qu'un état interne particulier de l'acteur a déclenché son action). L'idée d'orientation n'implique pas moins de deux autres idées : que l'acteur est habituellement capable de poursuivre un même objectif à travers des situations diverses, d'une part, et qu'il peut toujours choisir des moyens différents (« s'adapter aux circonstances ») pour atteindre l'objectif. L'idée de motivation, enfin, implique à son tour que l'acteur *sélectionne* (par rapport à ses états internes, puisqu'il n'est pas contraint d'une manière absolue par les situations), qu'il est capable d'*anticiper* des situations qui n'existent pas encore pour lui (et dont l'inexistence a déclenché justement son action) et qu'il peut toujours *comparer* ce qu'il a (les situations où il se trouve) avec ce qu'il désire avoir (son but). Une séquence d'action donnée, si elle n'a pas été interrompue par des facteurs externes, hors du contrôle de l'acteur, s'arrête au moment où la représentation anticipée de la situation désirée coïncide avec la situation où l'acteur se trouve réellement ; ce qui veut dire qu'il a atteint son objectif.

On voit bien que les états initial (motivation) et final (objectif) donnent à l'action son principe d'unité, et au sociologue ses critères pour « couper » dans le flux du comportement : une séquence d'action est une et la même, dans la mesure où ses éléments dynamiques (orientation et motivation) persistent.

Pour le sociologue, une action n'a pas de « sens » si elle ne répond pas aux propriétés qui découlent de ces principes ; d'où, chez Max Weber, la préoccupation de souligner que les comportements « mécaniques » ne font pas partie de l'objet de

la sociologie. Dans ce cadre, une action est *sociale* dans la mesure où ce sont des facteurs sociaux qui déterminent les contenus auxquels ces principes s'appliquent, si c'est la vie sociale qui est à l'origine de la façon selon laquelle ces casiers sont remplis. Ainsi, l'action de rechercher le respect des autres est sociale; elle est motivée par le besoin d'une reconnaissance, et elle peut avoir comme objectif l'obtention de certains privilèges, tels que le pouvoir, l'autorité, etc.

Or, ces principes peuvent être utilisés à des niveaux d'abstraction très divers : sur la base de ce modèle de l'action, le sociologue décrit des comportements individuels mais, aussi et surtout, l'action de collectifs (classes, groupes, institutions de toutes sortes). Pour rendre compte de ces homogénéités au niveau *supra-individuel*, le sociologue fait justement appel à la notion de *norme* : si les contenus qui définissent le sens des comportements qui se produisent dans une société ne constituent pas une masse diffuse et hétérogène; autrement dit, si les comportements en société ne sont pas un conglomérat d'éléments opérant au hasard, c'est précisément parce qu'il y a des *normes*, indiquant quelles sont les motivations qu'il faut avoir dans telles ou telles circonstances, quels sont les objectifs qui doivent être poursuivis dans la vie sociale, etc.

Dans l'usage sociologique courant de ce mot, les « *normes* » sont donc des *instructions pour remplir les casiers définissant la structure de l'action*. D'où le mouvement de l'« explication » sociologique traditionnelle (qui est aussi celle de l'anthropologie « culturaliste ») : « Dans la société A, les gens manifestent le comportement C dans des situations du type S, parce qu'il existe une norme N. »

Dans l'œuvre d'un certain nombre de sociologues (Garfinkel, Goffman, Cicourel, Schegloff, Blum, McHugh et d'autres) parmi lesquels on trouve ceux qui acceptent d'être identifiés comme des « *ethnométhodologues* », on assiste à une mise en question très importante de la sociologie actionnaliste classique. La question n'est plus de se demander quelles sont les normes institutionnalisées dont le repérage est nécessaire pour expliquer les actions, mais plus radicalement : qu'est-ce qu'une norme, et comment comprendre qu'elle existe? Voilà, sous une nouvelle forme, le vieux problème de l'ordre social.

Pour y répondre, les ethnométhodologues cherchent à découvrir les conditions qui doivent être satisfaites à l'intérieur du social pour qu'on puisse parler de normes. En d'autres mots, ils problématisent ce lien entre l'acteur et la norme, que le sociologue classique prenait comme allant de soi. Une norme peut définir le contenu d'une motivation « normale » dans un type donné de situations; mais comment fait-on pour identifier une motivation? Une norme recommande un certain objectif social comme désirable, mais comment se débrouillent les acteurs pour savoir à quelles situations cet objectif s'applique, comment font-ils pour décider si les autres le poursuivent ou non, comment déterminent-ils les moyens adéquats? Il y a donc une couche de *règles qui ne sont pas des normes*, puisque ce sont les règles qui définissent les conditions sous lesquelles les normes elles-mêmes existent. A partir de cette approche, les ethnométhodologues ont commencé à réunir un matériel extrêmement important de description de règles non codifiées, de procédures non verbalisées, de « techniques » toujours prises comme évidentes, mais qui sont le tissu même du social, et sur lesquels les normes se fondent.

Au-delà des « apparences » établies par l'écran des « normes institutionnalisées », ils analysent, comme des ethnographes dans une société inconnue, les fonction-

nements des hôpitaux¹, les conditions qui définissent l'identité sexuelle², les règles qui déterminent le comportement des acteurs dans des situations publiques³, les règles qui sont véritablement appliquées par un magistrat pour arriver à sa décision⁴, les procédures non explicites qui constituent la « rationalité » même de l'activité scientifique⁵. Ils se sont mis à constituer cette « sociologie de l'implicite » évoquée en passant par Ducrot⁶. Garfinkel avait introduit, il y a quinze ans, la métaphore du « jeu » et proposé la notion d'*expectatives constitutives*⁷. En effet, on le voit bien, ce que les ethnométhodologues sont en train de décrire, ce sont des *systèmes de règles constitutives*, dans le sens donné plus tard par Searle à cette expression et dont nous avons parlé tout à l'heure.

Cependant, il me semble que cette perspective, chez la plupart de ses représentants, reste prisonnière de ses origines phénoménologiques (dans l'œuvre d'Alfred Schutz⁸). Bien qu'ils aient changé le niveau de description, ils sont restés à l'intérieur de la même structure de principes déterminants du sens de l'action. En effet, le principe typique des ethnométhodologues, « prendre le point de vue du *membre* de la société », est extrêmement utile pour la tâche de description « ethnographique », mais condamne leur analyse à ne pouvoir jamais passer au niveau *explicatif*. Prenant en fait « le point de vue de l'acteur » (il est bien clair que les « huit principes » dont nous avons parlé plus haut sont les mêmes qu'utilise n'importe quel acteur — chacun de nous — pour attribuer un sens à son action et à l'action des autres), le sociologue traditionnel restait au niveau des « normes institutionnalisées ». Les ethnométhodologues se sont posés le problème des conditions de possibilité de ces normes et sont allés beaucoup plus loin, en amorçant la description d'un univers de règles non codées, parce qu'elles ne sont jamais écrites nulle part et ne sont pas habituellement verbalisées. Mais ils continuent à faire ce travail « du point de vue de l'acteur ». Nous avons signalé une difficulté semblable dans les démarches sur les « actes de langage » : la notion d'intention y jouait un rôle fondamental, très clairement chez Searle, moins nettement chez Ducrot. Il faut donc se demander, si, tout en conservant la notion de règles constitutives comme une notion centrale,

1. David SUDNOW, *Passing on. The social organization of dying*, N. J., Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967.

2. H. GARFINKEL, « Passing and the management achievement of sex status in an intersexed person », dans *Studies in ethnomethodology*, N. J., Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967.

3. Erving GOFFMAN, *Behavior in public places*, Glencoe, Free Press, 1963; *Encounters. Two studies in the sociology of interaction*, Indiana, Bobbs-Merrill Co. 1961; *Relations in public*, New York, Basic Books, 1971.

4. Voir Harold GARFINKEL, « Some rules of correct decisions that jurors respect », dans *Studies in Ethnomethodology*, op. cit. Cf. aussi Aaron CICOUREL, *The social organization of juvenile justice*, N. York, Wiley, 1968.

5. H. GARFINKEL, « The rational properties of scientific and common sense activities », dans *Studies in ethnomethodology*, op. cit.

6. O. DUCROT, op. cit., p. 5.

7. H. GARFINKEL, « A conception of and experiments with 'trust', as a condition of stable concerted action », communication présentée à la réunion annuelle de l'American Sociological Association, 1957.

8. Alfred SCHUTZ, *Collected papers*, vol. I et II, The Hague, Martinus Nijhoff, 1962 et 1964.

on ne peut essayer de donner à l'analyse sociologique un fondement qui la libère de la trop longue emprise de la théorie subjectiviste du sens, cette théorie d'après laquelle le sens de l'action doit toujours être rapporté à l'orientation des acteurs.

c) *Le retour à la matière signifiante : la « logique de l'intelligibilité sociale »*

La raison pour laquelle les descriptions des ethnométhodologues ne peuvent pas tenir lieu d'explication est claire. Comme nous l'avons dit, il s'agit de systèmes de règles constitutives (autrement dit : c'est en termes de ces règles que les acteurs *constituent* ce qui pour eux est « intelligible »). Sudnow, par exemple, offre une fascinante description des rituels autour des cadavres dans deux grands hôpitaux des États-Unis¹ : son travail montre les procédures employées par le personnel de l'hôpital pour *constituer* le sens qu'a, pour eux, tout ce qui touche à la mort. Il donne des exemples assez impressionnants de la nature *constitutive* des règles : un « mort » est celui qui est traité comme tel ; il arrive souvent que l'individu déjà « mort » (en termes des règles sociales de l'institution) ne le soit pas encore du point de vue biologique. Donc, même par rapport à des événements comme la vie et la mort, il ne s'agit pas de normes réglant « une activité pré-existante » : la règle ne « constate » pas un processus biologique (le passage de la vie à la mort), pour y adapter un certain comportement, *mais constitue quelqu'un en mort*. Une telle description nous offre un matériel précieux pour la reconstitution de la logique constitutive de l'intelligibilité sociale, mais elle n'explique rien : on ne sait toujours pas pourquoi on a trouvé ces règles, et non pas d'autres, dans une institution donnée ; on n'a fait justement que décrire ce qu'il faudra, par ailleurs, expliquer.

Blum et McHugh, pourtant inspirés par l'ethnométhodologie ont formulé clairement cette critique : « Une chose ne peut pas être citée comme cause d'un événement si cette « chose » est impliquée (présupposée) dans la description même de cet événement². » Ce qui est, d'autre part, la définition même d'une règle constitutive. Un tel critère méthodologique est valable pour tous les principes de la structure de l'action, tels que nous les avons discutés : au niveau sociologique d'analyse, les « orientations » ne peuvent pas être des éléments explicatifs, pour la bonne raison que, sans avoir recours à ces concepts, le sociologue ne pourrait même pas identifier, dans le réel, ce dont on parle ; s'il utilise cette notion pour définir son objet (l'action sociale), il ne peut pas la réintroduire pour expliquer quoi que ce soit.

Je vais suivre très rapidement la démarche de Blum et McHugh par rapport à la notion de *motivation*³ ; bien que, d'une part, leur travail illustre l'essentiel de certains concepts de l'ethnométhodologie, ils sont déjà un peu au-delà de cette dernière, ou plutôt ils arrivent presque à toucher les limites de l'approche ethnométhodologique, qui sont en même temps les limites de toute *conception subjectiviste du « sens » dans la sociologie*.

Dans les travaux de Garfinkel lui-même (en quelque sorte le « fondateur » de cette approche), il y avait déjà l'idée que les « procédures » que les membres d'une société utilisent pour constituer le social (manière jusque-là typiquement phénoménologique de poser le problème) sont en même temps (ou en dernière instance) *des démarches pratiques*. Le « sens commun » des membres est en fait *un ensemble d'activités*. Blum et McHugh reprennent cette idée en essayant de voir quelles sont ses implications. A la notion traditionnelle de motivation ou motif (celle de notre schéma), d'après laquelle une motivation a le statut d'une « variable causale antécédente » caractérisant un *état interne* de l'acteur, ils opposent la notion de motivation comme étant « une méthode publique utilisée pour décider de l'existence ou de la non-existence (sociale) de l'action¹ ». Donc un « motif » n'est que le nom d'une « règle de pertinence » utilisée par l'acteur et par l'observateur (le sociologue), règle qui ne fait qu'assigner un caractère social, une identité sociale, à un comportement donné. « La nature méthodique et sociale du motif » ne repose pas dans la raison concrète qu'un acteur peut offrir de son comportement, mais dans les conditions organisées et susceptibles de sanction, qui produisent d'abord « l'offre d'une raison » de la part d'un membre compétent². » « Localiser un motif ce n'est pas « trouver » quoi que ce soit, c'est décrire les connaissances et conventions nécessaires et analytiquement préalables qui doivent être employées par un membre afin qu'il puisse même invoquer un « motif » comme méthode pour produire un environnement social ordonné et sensible³. » En reprenant une vieille expression de Burke⁴, Blum et McHugh remarquent qu'il s'agit donc de déployer la « grammaire des motifs ». En quoi consiste-t-elle ? « Cette grammaire est utilisée chaque fois qu'un événement doit être repéré et incorporé à une biographie (...) Cette grammaire produit, pour celui qui attribue un motif, une relation entre un phénomène pratique et la biographie de « sens commun » avec laquelle l'événement vient à être associé par le moyen du processus d'attribution. Une biographie du sens commun est la version de l'observateur, d'un ensemble d'expériences possédées par quelqu'un (mari), ensemble qui entre en contact avec — ou qui est juxtaposé à — des phénomènes concrets du monde, et donc socialement problématiques (femme morte). La grammaire est la règle (connecter l'expérience / mari / avec l'événement / femme morte /) qui produit la conjonction des deux, comme l'accomplissement d'une procédure organisée et concertée (motif : la jalousie⁵). » Le motif est le nom d'une méthode pour constituer un individu en *personne sociale*, et donc douée d'une biographie.

Tout cela n'est en substance que de l'ethnométhodologie. Mais il y a (encore une fois) deux « symptômes » dans ce texte, qui me semblent indiquer la possibilité d'une reformulation de l'horizon théorique. D'une part, le rapprochement avec Austin, qui est cité dans l'article ; en effet, ces procédures, ces méthodes constitutives du social, appartiennent à l'ordre du *faire*. D'autre part, une remarque qui permettrait précisément de répondre à la question : de quel genre de « faire » s'agit-il ? Ce n'est qu'une remarque en passant, qui n'est pas développée

1. David Sudnow, *op. cit.*

2. Alan Blum et Peter McHugh, « The social ascription of motives », *American Sociological Review*, 36, p. 98-109 (1971).

3. A. Blum et P. McHugh, *op. cit.*

1. *Ibid.*, p. 99, c'est moi qui souligne.

2. *Ibid.*, p. 101-102.

3. *Ibid.*, p. 103.

4. K. Burke, *The Grammar of motives*, New York, Prentice Hall, 1945.

5. A. Blum et P. McHugh, *op. cit.*, p. 105.

par les auteurs. Je vais donc extraire moi-même les implications qui me semblent y être contenues.

« Donner une raison » (un motif), signalent Blum et McHugh, c'est d'un certain point de vue *décrire*. « Il doit exister une certaine règle — de langage, d'interprétation, de culture — par laquelle 'parler-motif' est engendré comme description. » Et, un peu plus loin, ils arrivent à cette conclusion : « Le sociologue, donc, ne cherche les motifs ni dans les objets dont on parle ni dans les objets auxquels s'applique une procédure, mais dans la parole et la procédure elles-mêmes¹ ». Autrement dit : ces procédures par lesquelles, sous une forme pratique, se déploie la logique du social, ne sont rien d'autre que des opérations repérables à travers les matières signifiantes : le comportement et le langage. Cette logique est, en même temps, une rhétorique : pour un membre, « parler-motif », c'est persuader les autres qu'il est motivé.

En ce qui concerne le comportement, les problèmes qui se posent ressemblent beaucoup à ceux qu'ont dû résoudre les linguistes. Comme dans le cas du discours linguistique, la lecture « en surface » du « sens » de l'action correspond justement au lien entre l'acteur et le social : c'est le social-dans-la-conscience-de-l'acteur. Pour rendre compte des opérations de surface, il faut reconstruire les « structures profondes » : Blum et McHugh reprennent à leur compte la distinction chomskyenne, pour marquer leur distance par rapport à la sociologie traditionnelle. Cette dernière, en effet, n'est jamais sortie de la surface : comme si le linguiste disait que, pour comprendre les mécanismes du langage, il faut « se placer au point de vue du locuteur ». J'ajouterai que ce travail de reconstruction des opérations « profondes » de constitution du prénormatif, ne peut pas tout simplement être remplacé par un discours sociologique qui parlerait du « système social », ou « du mode de production » : l'analyse globale est, bien entendu, indispensable, mais il faut expliquer comment ce niveau global de description est rattaché à la production du sens au niveau de l'action².

En ce qui concerne le langage, le travail sur le discours devient ainsi un moment nécessaire de la construction de la théorie sociologique. Rendre compte de la notion de « motif » ou de « finalité » en tant que catégories de l'intelligibilité sociale, revient à se demander quel est le mode d'existence des « motifs » ou des « finalités » dans le discours, revient à comprendre la nature de la production du « motif » ou de la « finalité » dans les actes de langage. Ce renversement de la problématique devient explicite dans un article récent de Sacks, où il analyse un fragment de discours : « *The baby cried. The mommy picked it up.* » La perception de ces deux phrases, dit Sacks, est faite d'une telle façon que l'on présuppose : a) que la mère dont il est question dans la deuxième phrase est la mère du bébé; b) que l'événement décrit dans la seconde phrase est postérieur à l'événement décrit dans la première; c) qu'il y a un rapport d'antécédent à conséquent pour lequel on comprend que l'action décrite dans la deuxième phrase est provoquée par celle qui est décrite dans la première. Sacks se demande comment on peut expliquer la

1. *Ibid.*, p. 103.

2. Pour une première approche du problème de certains mécanismes symboliques au sein de l'action, voir mon article « L'Analogique et le Contigu. Notes sur les codes non digitaux », *Communications*, 15 p. 52-69 (1970). Cf aussi « Pour une sémiologie des opérations trans-linguistiques », *Versus, Quaderni di Studi semiotici*, n° 4.

nature de cette perception du discursif. Et il essaye de montrer que le travail qui consiste à produire les concepts nécessaires pour y répondre et le travail de construction des concepts de base de la théorie sociologique sont une seule et même chose¹.

IV. L'IDÉOLOGIE COMME PRODUCTION DE SENS

Le moment est peut-être venu de regrouper les fils trouvés au long de ce double parcours, et de tirer un certain nombre de conclusions. Nous avons signalé l'émergence dans la linguistique d'une conception du sens impliquant la dissolution de la trilogie syntaxe/sémantique/pragmatique. Cette conception, dans la mesure où il est possible de l'évaluer à l'heure actuelle, semble ouvrir la possibilité, au moins en principe, de constituer une théorie du langage plus satisfaisante que celles qui existent jusqu'à présent. Une telle théorie suppose la construction d'un méta-langage apte à décrire l'activité langagière comme un système extrêmement complexe d'opérations portant sur une matière signifiante, opérations dont le « support » est un énonciateur. Ce sujet énonciateur est, en dernière analyse, un producteur de discours. Nous avons en effet suggéré que la linguistique, dans la mesure où elle incorpore à son champ les problèmes de sens, est en fait une analyse des phénomènes discursifs, et que la signification elle-même ne peut être comprise que comme se constituant à l'intérieur de la discursivité. Finalement, nous avons montré comment les linguistes sont venus à l'idée que cette discursivité n'est rien d'autre que le processus de déploiement de la « logique » immanente aux langues naturelles.

D'autre part, ce sujet énonciateur ne saurait se réduire à un support vide, sans courir le risque de se transformer en un principe purement philosophique au sein de la théorie. Les linguistes eux-mêmes ont commencé à deviner que la problématique des producteurs de discours exige des modèles qui mènent vers le social et implique, qu'on le veuille ou non, une théorie de l'action, puisqu'il semble bien que la production de langage est une activité, et parmi les plus importantes qu'on puisse trouver dans la société.

Nous avons vu aussi que les linguistes ont été amenés tout récemment à l'idée d'une « logique naturelle » se déployant à l'intérieur des discours. Ceci équivaut à dire que le problème qui se pose est celui d'explorer ce qui est « intelligiblement possible », par le moyen des opérations définissant le discursif dans une langue naturelle. Cette exploration, dont le programme a été évoqué par Lakoff² est essentiel pour le sociologue. En effet, sauf preuve du contraire, il semble économique de postuler que c'est la même « logique » qui sous-tend le discursif et qui sert de support, au moins en partie, aux activités constitutives de l'intelligibilité sociale. Bien que, sans doute, le comportement comme matière signifiante soit très différent du langage, une partie essentielle de la constitution du sens de l'action passe par le discours linguistique lui-même. Dans la mesure où les modèles

1. Harvey SACKS, « On the analysability of stories by children », dans J. GUMPERS & D. HYMES, *Directions in socio-linguistics*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, p. 329-345.

2. G. LAKOFF, « Linguistics and natural logic », *Synthèse*, 22, p. 151-271 (1970).

des opérations peuvent se décrocher de la matière linguistique et devenir, justement, des modèles d'opérations « naturelles », ils ne sont plus spécifiquement linguistiques mais tout simplement cognitifs, et l'on peut très bien imaginer que ces opérations puissent investir d'autres matières signifiantes, telles que le comportement (bien entendu, chaque matière signifiante imposant des contraintes spécifiques à cet investissement¹). D'autre part, le discours est un phénomène social à part entière, et il constitue l'un des « lieux » les plus importants de production de sens au sein d'une société. S'il en est ainsi, il semble bien difficile que les linguistes puissent aller très loin dans leur programme sans avoir recours aux lois constitutives du social.

Si le langage est une activité, il est aussi et par cela même une *compétence*. Nous avons vu que ce problème du rapport entre une compétence de l'individu et le système des règles qui définissent cette compétence, n'est autre que le vieux problème de la relation entre l'acteur et les règles qui constituent le sens de son activité. Ce n'est donc pas un hasard si les linguistes, en travaillant sur une conception de la grammaire dont le noyau même comporte l'idée du « normal » et de l'« anormal », ont été conduits à se poser le problème de savoir comment le producteur façonne son discours et y laisse ses traces, et par conséquent le problème du langage comme une activité-à-logique-immanente. En même temps des sociologues, en faisant la critique de la notion de « système de normes », sont venus à mettre en question les bases classiques de la « théorie de l'action » et par conséquent à deviner la possibilité et la nécessité d'une analyse des fondements de l'« intelligibilité sociale ». Peut-on s'étonner si, chemin faisant, les premiers se trouvent en face de la vieille problématique du *droit* et de l'obligation, et si les seconds découvrent le discours au cœur de leurs préoccupations?

Le rapprochement de ces deux démarches, en même temps, sert à souligner combien ce recours au droit est insuffisant à rendre compte de la nature du langage comme activité, le droit et l'obligation étant toujours, justement, des *conséquences* d'un univers pré-normatif de règles constitutives, qui est lui-même le support de toute cristallisation et institutionnalisation des normes explicites. C'est dire que le *droit* et la notion d'obligation n'expliquent rien : ils sont, à leur tour, les produits d'un travail social. L'un des lieux où ce travail se fait *comme pratique sociale* est précisément le discours.

Ce champ à peine touché par les ethnométhodologues, ce domaine non exploré de l'intelligibilité sociale qui constitue le fondement du sens de l'action et qui, à mon avis, est le même qui apparaît (partiellement) à travers la logique immanente au discours, peut-on le formuler en termes d'un concept théorique qui puisse lui donner son unité, qui puisse fonder le principe de sa cohérence propre (qui n'exclut pas, bien entendu, la contradiction)? La conclusion me semble inévitable : le concept qui peut nous servir pour comprendre les bases de constitution de l'intelligibilité sociale, n'est autre que celui de *système idéologique*, tel qu'il a été esquissé par Marx. Ce qui revient à dire que cette logique naturelle qui habite et le discours et l'action, *c'est le travail même de l'idéologique sur les matières signifiantes*. Les descriptions ethnométhodologiques ont bien montré que ce « travail » est à la base des opérations d'attribution du « sens » aux objets et aux comportements et aussi à la base de la définition même de l'individu comme *membre* d'une société, *c'est-à-dire à la base de la constitution de l'identité*. Althusser a,

1. Voir « Pour une sémiologie des opérations trans-linguistiques », *loc. cit.*

dans un autre langage, signalé ce rapport entre l'idéologie et l'identité du sujet¹. Mais il est trop facile de rapporter le travail de l'idéologie aux lois de l'inconscient, et réduire donc cet aspect de la théorie de l'idéologie à la psychanalyse. Ce point de vue me semble bel et bien relever du psychologisme, et il ne l'est pas moins du fait d'être énoncé dans le langage « lacanien ». Il ne s'agit pas de nier l'importance du rapport ainsi établi, mais il me semble aussi important de reconnaître que *les réseaux du comportement social sont une couche relativement autonome de production du sens*, et c'est à ce niveau-là, à mon avis, qu'on pourra un jour faire le pont entre les descriptions « globales » des modes de production et *le comportement des individus en société*. L'on sait intuitivement que l'idéologique est partout : il fait partie (d'une manière encore non expliquée) de nos « paroles » et de nos « actes » : cette constatation ne peut pas se réduire à une figure littéraire, et une théorie adéquate des idéologies doit expliquer comment cela est possible.

Ne pas reconnaître qu'une préoccupation centrée sur la « logique naturelle » immanente au discours mène vers le social et donc vers l'idéologique, ce serait à mon avis reproduire l'erreur des premiers transformationalistes : se mettre à la recherche d'universaux *a priori*, en s'appuyant sur des notions biologiques. Il n'y a guère de doute que le fonctionnement cognitif est en rapport, en dernière instance, avec le fonctionnement biologique; mais le problème n'est pas là. L'essentiel est, me semble-t-il, de reconnaître qu'il n'existe pas de formule magique nous permettant d'accéder directement à des universaux, soit du langage, soit du discours. De la même manière que pour arriver (un jour) aux universaux du langage il n'est pas possible de s'épargner un long travail sur beaucoup de langues naturelles, de même on ne pourra arriver à des universaux discursifs qu'*après* un long travail sur les opérations se manifestant dans les discours. S'il est vrai que ces opérations sont à leur tour celles qui fondent les mécanismes d'intelligibilité du social, on voit mal comment on pourrait arriver aux premiers sans passer par les dernières.

Une remarque finale. Nous avons signalé comment la même problématique, fondée sur le modèle actionnaliste (et donc fondé sur l'hypothèse selon laquelle la visée de l'acteur est la source du sens), réapparaissait malgré tout des deux côtés : dans l'œuvre des ethnométhodologues, du côté sociologique, dans la théorie des actes de langage, du côté linguistique. Comme si le discours sur l'action ne pouvait se décrocher de ce modèle, et y revenait toujours. Cela s'explique : ce modèle est dans la nature même de l'idéologique et donc de tout acteur social en tant que membre d'une société. C'est cela qu'ont bien montré les ethnométhodologues. Autrement dit : pour se donner au moins la possibilité de parler un autre langage, il faut produire un mouvement de décrochage par rapport à l'idéologie spontanée constitutive du social. A ma connaissance, ce décrochage n'a été fait qu'une seule fois : par Marx, dans *le Capital* (et partiellement : plus nettement au niveau de l'analyse économique qu'au niveau de l'analyse politique). Le problème que pose ce retour constant du modèle « actionnaliste » (qui est présent, bien entendu, dans mon propre discours) est donc celui de savoir si les « sciences sociales » (y compris la linguistique) sont ou non capables de se libérer de l'emprise de cette idéologie; mais cette question dépasse largement le cadre du présent article.

Au terme de cet article, j'ai, à me relire, l'impression très forte que je n'ai fait

1. L. ALTHUSSER, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *la Pensée*, juin 1970.

que reproduire, par le moyen d'une procédure en quelque sorte « iconisante », la structure même du numéro de *Communications* que j'étais censé commenter : pour montrer comment un processus très complexe de réflexion et de production de connaissances débouche, sans le dire, sur la notion d'idéologie, je ne parle de celle-ci qu'à peine, et dans les toutes dernières pages. Mon commentaire semble avoir été *performé*, si j'ose dire, plutôt qu'*asserté*. Qu'il me soit donc permis, à propos de l'idée d'une étude de l'intelligibilité sociale comme étant l'objet même d'une logique des univers idéologiques (une « logique naturelle des mondes sociaux »), de rappeler les conclusions de Lakoff à propos de l'idée d'une « logique naturelle » : « ... Il serait ridicule de concevoir ceci (...) comme un objectif pratique (...) ce n'est peut-être même pas un objectif possible. » Cette étude « constitue un programme dont on ne voit pas la fin et la seule question à se poser est de savoir si c'est un programme intéressant ¹ ».

ELISEO VERÓN

Paris, École Pratique des Hautes Études.

1. G. Lakoff, « Linguistics and natural logic », *loc. cit.* Je suis ici la traduction française proposée dans *Langages*, 27, p. 77 (1972).